

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PUIS ENNUAGEMENT GRADUEL
AUJOURD'HUI: MIN. 4°, MAX. 17°
DEMAIN: AVERSES. DÉTAILS PAGE A 2

À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz
MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

MONTRÉAL, LUNDI 28 MAI 1984, 100^e ANNÉE, N° 135, 62 PAGES, 4 CAHIERS •

AUJOURD'HUI

• IRAN-IRAK

Les diplomates en poste à Téhéran s'attendent pour cette semaine à une vaste offensive iranienne qui coïnciderait avec le début du mois du ramadan et du jeûne islamique.

page A 10

• SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Les libéraux du Québec, mécontents de la gestion du secteur public et plus particulièrement des sociétés d'État, privilégient le secteur privé comme moteur du développement économique.

page A 4

• GRANDS VOILIERS

Comme surgis des brumes du siècle dernier, les grands voiliers qui apparaîtront devant Québec le 25 juin seront les vedettes incontestées des fêtes maritimes de 1984.

page A 11

• LA PLANCHE À VOILE

Dans le premier d'une série de cours accélérés sur la planche à voile, Michel Hubert décrit les diverses pièces qui composent ce « coursier des mers ».

page B 11

• L'AUTOMOBILE

Avec la Civic familiale, Honda a réussi à créer un véhicule à vocation utilitaire qui se double d'une automobile fort agréable à conduire.

page C 1

Jean Doré est élu par 2332 voix de majorité

■ C'est la plus éclatante victoire du RCM depuis 74

■ Près de 48 p. cent des électeurs ont voté

■ M. Jean Doré, président du Rassemblement des citoyens de Montréal, a été élu hier soir conseiller municipal du district de Saint-Jean-Baptiste, défaisant facilement son adversaire du Parti civique, Daniel Caisse, par 2332 voix de majorité.

YVON LABERGE

Le nouveau conseiller du RCM a récolté 3 554 voix (75 p. cent du vote) contre 1 222 voix pour Daniel Caisse qui n'a pu sauver son dépôt. 47, 8 p. cent des électeurs ont exercé leur droit de vote. La victoire du président du RCM est la plus éclatante qui ait jamais été remportée par un candidat de ce parti depuis sa fondation en 1974.

Devant un peu plus de 250 partisans réunis à l'école Jean-Jacques-Olier, avenue des Pins, celui qui devient ainsi le premier chef d'un parti d'opposition à siéger au Conseil municipal de Montréal a accueilli cette victoire avec beaucoup d'émotion et d'humilité, et il a parlé du message clair et net que les électeurs de Saint-Jean-Baptiste, et les Montréalais en général, venaient de passer à l'administration Drapeau-Lamarre.

Selon lui, les résultats d'hier marquent « la fin du mépris et de l'autoritarisme d'une administration qui prend ses décisions en vase clos et qui met les gens devant le fait accompli ».

« C'est un des plus beaux moments de l'histoire du Rassemblement des citoyens de Montréal », a-t-il lancé à la foule de ses sympathisants.

Motivation

Il a ajouté qu'en plus d'être un avertissement pour le Parti civique, cette victoire est source de motivation pour les militants du RCM. « En 1982, ce fut une victoire d'équipe et maintenant, ce soir, cette victoire nous permet d'avoir toutes les motivations pour amener à nous le plus

voir DORÉ en A 2

■ Autres informations et photos en pages A 2 et A 3



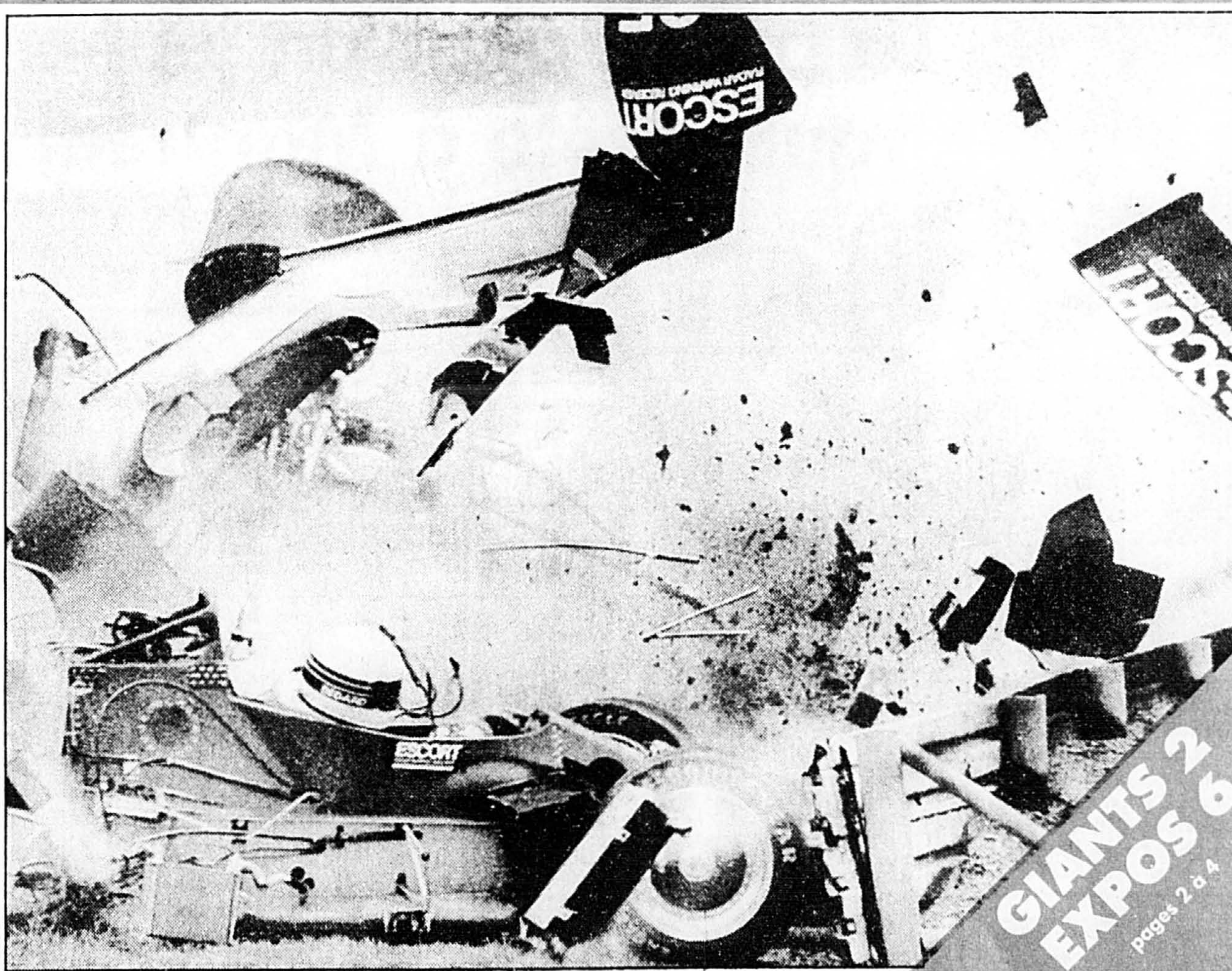
M. Jean Roy (à droite), ex-conseiller du RCM dont la démission a rendu l'élection partielle nécessaire dans le district de Saint-Jean-Baptiste, s'est empressé de féliciter le président du RCM, M. Jean Doré. Au centre, M. Arnold Bennett, autre conseiller du RCM.

SPECTACULAIRE EMBARDÉE AUX 500 MILLES D'INDIANAPOLIS

photo UPI

Au sortir de la troisième courbe de la piste d'Indianapolis, le conducteur Patrick Bedard, après avoir fait deux tonneaux, a percuté le muret de sécurité et sa voiture s'est alors littéralement désintégrée. Le conducteur, un ancien chroniqueur automobile, a subi une commotion cérébrale et une fracture de la mâchoire. Au moment de l'arrivée des secouristes, il était inconscient et il a fallu de longues minutes pour le dégager des reliquats de son véhicule. C'est à bord d'un hélicoptère qu'on a transporté Bedard, un Newyorkais âgé de 42 ans, à l'hôpital Methodist où le plus récent bulletin de santé indique que l'état du conducteur est stable. L'un des favoris, Tom Sneva, a également joué de malchance et a dû abandonner au plus fort de la course, au 169^e tour, en raison de problèmes de suspension. Cet abandon a été mis à profit par Rick Mears, qui a remporté la course, sa deuxième victoire à Indianapolis en six ans.

Tabloïd sports, pages 2 à 4



GIANTS 2
EXPOS 6
pages 2 à 4

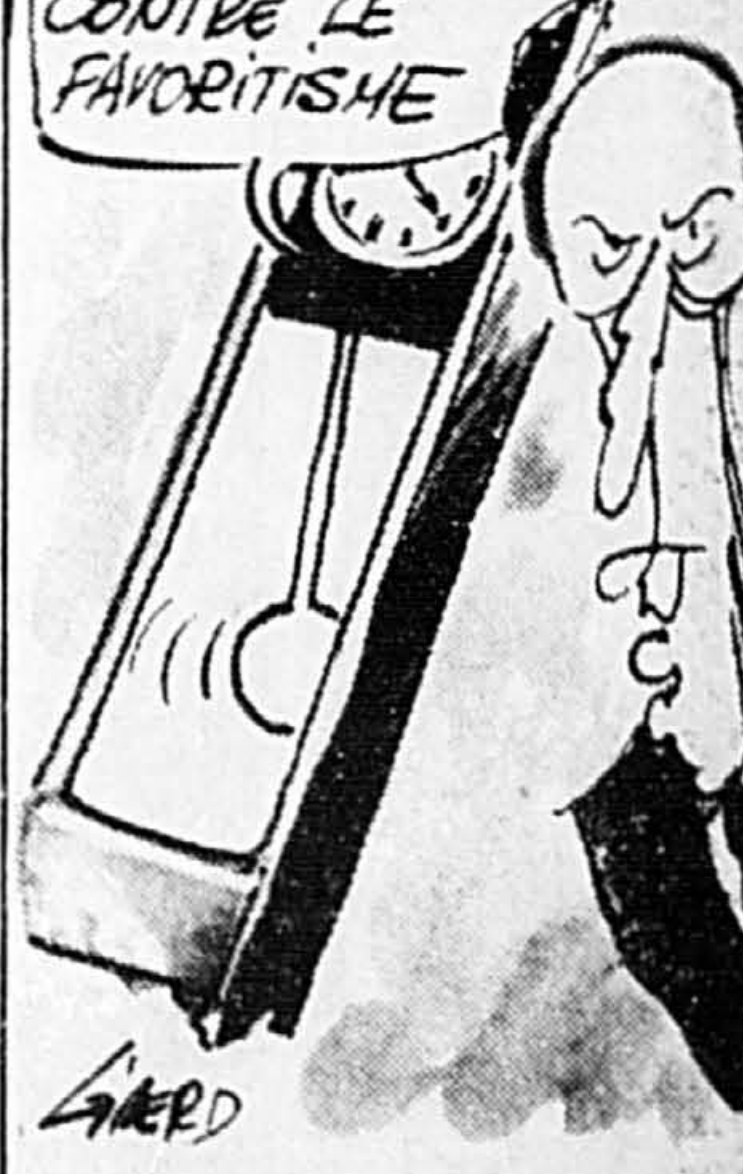
Bilan de l'explosion de Verdun: un mort, six blessés

Les restes calcinés d'une personne ont été découverts hier matin dans les débris de l'immeuble de trois étages qui a été pulvérisé samedi par une explosion, à Verdun. L'identité de la victime n'a pas encore été établie, et l'on ignore jusqu'à son sexe. Des voisins pensent néanmoins qu'il s'agit d'une femme d'une soixantaine d'années qui occupait l'un des logements du troisième étage et qui, précise-t-on, était toujours vêtue de noir. Six personnes ont par ailleurs été blessées, mais aucune gravement. L'explosion a été suivie d'un incendie qui a ravagé les deux maisons voisines; son origine demeure inconnue.

page A 5

PATRONAGE ET PARIS SPORTIFS: L'OPPOSITION S'INSURGE

... ET QUAND ILS PRENDRONT LE POUVOIR CE SÉRA NOTRE TOUR DE NOUS INSURGER CONTRE LE FAVORITISME



SOMMAIRE

Annonces classées... B 6 à B 9, C 6 à C 8

Arts et spectacles
— Informations B 4, B 5, B 10
— Horaires... B 12
Carrières et professions... B 2
Décès, naissances, etc... C 9
Économie... B 1 à B 3
Êtes-vous observateur?... B 8
FEUILLETON... B 7
Horoscope... B 8
L'auto... C 1 à C 5
Le monde... A 10
Loteries... B 2
Mots croisés... C 7
Mot mystère... B 9
Quoi faire aujourd'hui... B 12
Télévision... B 10

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés... 18
« Mot mystère »... 12, 13

FIN DE LA PHASE 1 DE LA BAIE JAMES

« C'est pas fini », dit René Lévesque à LG 4

■ LG 4 — En inaugurant LG 4 hier, le premier ministre René Lévesque a proclamé « mission accomplie » devant un

FRANCINE OSBORNE
envoyée spéciale de LA PRESSE

millier de travailleurs qui l'ont accueilli chaleureusement. M.

Lévesque a ajouté: « C'est pas fini », soulignant que la Phase 2 de la Baie James pourrait venir plus vite qu'on ne pense.

M. Lévesque a refusé cependant s'engager sur l'échéancier de la Phase 2, déclarant que les travaux seraient engagés aussitôt que le bon sens économique le permettrait. Selon lui, il n'est pas impossible qu'une décision en ce sens survienne avant la fin de son mandat, mais c'est peu probable. De toute manière, le gouvernement ne bougera pas

Autres informations en pages B 1 et B 4

sans l'accord d'Hydro, a-t-il dit. En inaugurant LG 4, M. Lévesque a mis fin à la Phase 1 de la Baie James, mais il a aussi intégré au réseau d'Hydro-Québec ce que l'on pourrait appeler une « centrale pour l'avenir ».

En conférence de presse, le

voir LG 4 en A 2

C'EST LE DÉLIRE AU RALLIEMENT DU RCM

« Une victoire comme on les aime »

■ C'est une foule de partisans en délire qui a accueilli hier soir la victoire de Jean Doré à l'élection partielle qui se tenait

YVON LABERGE

dans le district de Saint-Jean-Baptiste. Une foule impatiente de recevoir « son » conseiller et qui scandait « Doré-Doré-Doré » et

« c'est une victoire comme on l'aime ».

Dès que les premiers résultats furent connus, vers 19 h 30, c'était la joie parmi les militants du Rassemblement des citoyens de Montréal. Bien haut les bras étaient levés et bien fort on criait son enthousiasme. Partout, dans la salle de l'école Jean-Jacques-Olier, les gens se félicitaient et

prédisaient même l'issue du vote. Rose Ouellette, alias La Poudre, était de la fête, elle qui avait mené campagne aux côtés du candidat Doré, et se réjouissait d'avoir aidé « un si charmant garçon ».

À mesure que les résultats affluaient et que les conseillers élus lors de l'élection générale de novembre 1982 faisaient leur entrée, plus les gens prenaient conscience de l'ampleur de la victoire du RCM et de Jean Doré. Certains de ces conseillers, incapables d'expliquer en paroles ce qu'ils ressentait, y allaient de longues accolades.

Michael Fainstat, conseiller du RCM qui siège à l'Hôtel de ville depuis bientôt dix ans, n'en revenait pas de l'ampleur de la victoire. « C'est une soirée merveilleuse. C'est un grand jour et c'est l'aboutissement d'un travail constant. C'est la victoire des résidents de Saint-Jean-Baptiste et c'est la victoire de tous les Montréalais et de tous ceux de la Communauté urbaine de Montréal. C'est la dégringolade du Parti civique. »

Pour Robert Perreault, conseiller RCM du district de Laurier, c'est une victoire qu'il n'avait pas prévue aussi significative. « On a travaillé fort. On a travaillé très fort jusqu'à la dernière minute. »

Lorsque Jean Doré a fait son entrée dans la salle, passé 20 h 30, ce fut l'explosion. Accueilli aux cris de « Doré-Doré-Doré », le nouveau conseiller a eu toutes les misères à se rendre sur une estrade improvisée et les cris se sont poursuivis pendant de longues minutes.

L'ex-conseiller du district de Saint-Jean-Baptiste, Jean Roy, qui a démissionné de son poste le 12 mars, était de la partie et avait peine à contenir sa joie de voir son chef lui succéder. Tout au long de la journée, il avait apporté son soutien à Jean Doré, faisant même la tournée des bureaux de scrutin pour encourager les électeurs à voter pour son candidat.

La joie était à son comble et plusieurs n'en revenaient pas de l'éclatante victoire remportée par Jean Doré. Tout au long de la soirée, on lui a donné de longues accolades exprimant mieux son émotion que des mots.

L'élection d'hier s'est tenue dans la calme et aucun incident n'a été signalé. Le Parti civique avait lancé quelque 300 militants dans la mêlée dans l'espoir d'enlever l'élection. Le RCM, lui, pouvait compter sur la participation d'environ 200 travailleurs.

photos Robert Mailloux,

LA PRESSE
Rose Ouellette, alias La Poudre, était une participante attentive à la fête qui marquait hier soir la victoire de son protégé Jean Doré. Mme Ouellette a d'ailleurs pris part à la campagne du chef du RCM et fait du porte-à-porte. « Les gens me reconnaissent et on nous ouvrait la porte. La seule difficulté que nous avons rencontrée : une fois le contact établi, les gens ne voulaient plus nous laisser partir... »



DORÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

grand nombre possible de Montréalais. Nous pourrions être contagieux comme jamais, pour qu'en 1986, nous n'ayons pas à fêter une élection partielle mais la victoire lors de l'élection générale.

De plus, a-t-il dit, depuis 1982, le RCM a été honnête et franc avec les Montréalais. « Notre parti a été présent et à l'écoute partout où les Montréalais en avaient besoin. Il nous faut donc travailler à prendre racine partout à Montréal, car il est possible aux Montréalais de se joindre à nous pour faire ensemble une ville où tous seront heureux de vivre. »

Le président du RCM a félicité son adversaire pour la lutte qu'il a menée, une lutte qui a été qualifiée de propre et de sincère. « Mais il a été victime du système du Parti civique et de l'organisation du maire Drapeau. »

Les problèmes

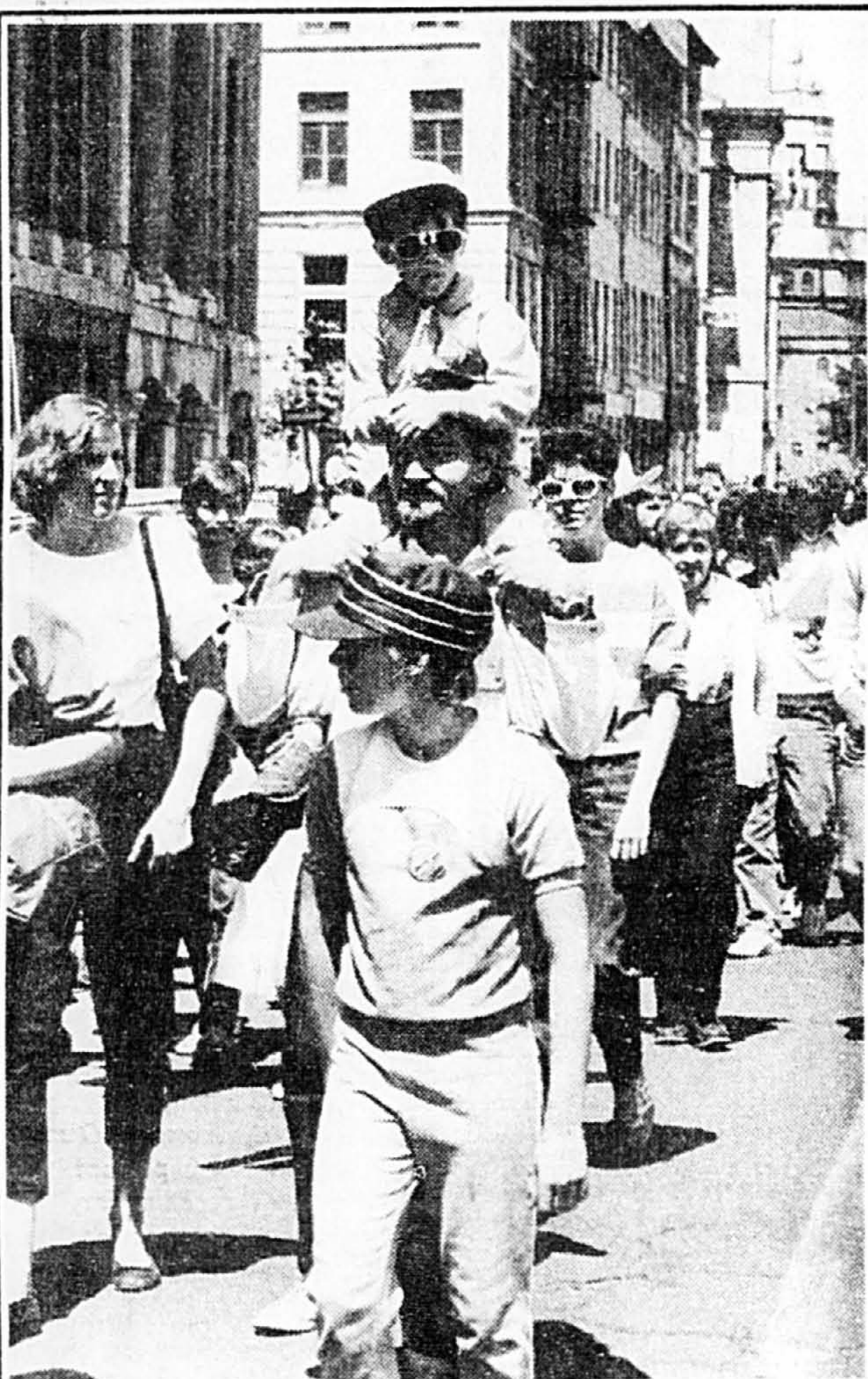
Le nouveau conseiller qui entrera officiellement à l'Hôtel de ville lors de l'Assemblée du Conseil municipal du 4 juin, a rappelé à ses électeurs qu'il se consacrerait tout entier à la solution de leurs problèmes, dans ce dis-

trict fortement touché par les politiques de rénovation urbaine et de revitalisation des artères commerciales de l'administration Drapeau-Lamarre.

On sait en effet que c'est dans Saint-Jean-Baptiste que sont situées les rues Prince-Arthur (transformée en mail piéton) et Duluth (où sont concentrés un grand nombre de restaurants), ces deux rues qui ont perdu toute vocation résidentielle et dont l'aire d'influence déporte largement les rues avoisinantes.

Depuis deux ans au moins, les citoyens du voisinage se plaignent à l'administration des effets négatifs de ces revitalisations mais sans grand succès : prostitution au Carré Saint-Louis, impossibilité pour les résidents de stationner, circulation trop lourde, poussée spéculative, éviction des locataires et hausse excessive des loyers.

C'est à ces problèmes qu'entend s'attaquer le nouveau conseiller et à celui des services aux conseillers d'opposition. C'est d'ailleurs, espère Jean Doré, d'ici à la fin de la session parlementaire à l'Assemblée nationale, qu'il entend convaincre, avec l'aide d'autres partis d'opposition d'autres villes du Québec, les députés québécois de l'urgence de la situation et faire adopter une loi en ce sens.



Sept kilomètres... pour une bonne cause

Plusieurs centaines de personnes ont participé hier, dans les rues du Vieux-Montréal, au marchethon organisé pour recueillir des fonds destinés à la recherche sur la fibrose kystique. Les marcheurs et marcheuses ont parcouru sept kilomètres sur le parcours comprenant les rues St-Jacques, Notre-Dame, De la Commune, Bonsecours et McGill. En soirée, la chanteuse Céline Dion a donné un spectacle sous les trois chapiteaux du Vieux Port.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

La Quotidienne à trois chiffres **441** à quatre chiffres **1706**
Tirage de samedi

LA MÉTÉO

DATE Lundi 28 mai 1984
AUJOURD'HUI Min. 4 Max. 17
--- ENSOLEILLÉ
--- ENNUAGEMENT GRADUEL
--- AVERSES

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-3	17	Ennuagement
Chicoutimi	4	17	Ennuagement
La Grande	0	17	Ennuagement
La Grande	0	16	Ciel var.
Québec	2	15	Ennuagement
La Grande	0	16	Ennuagement
La Grande	0	16	Ennuagement
La Grande	0	16	Ennuagement
La Grande	0	16	Ennuagement
La Grande	0	16	Ennuagement

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	6	17	Part. nuag.
Edmonton	3	20	Ensoleillé
Regina	3	22	Ensoleillé
Winnipeg	3	20	Ensoleillé
Toronto	7	15	Pluie
Montréal	3	18	Ensoleillé
Halifax	4	15	Ensoleillé
Charlottetown	4	14	Ensoleillé
Saint-Jean	2	13	Part. nuag.

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	8	14	N.-Orléans
Buffalo	16	29	Moscou
Chicago	25	35	Mexico
Cincinnati	12	23	Oslo
Cleveland	12	23	Oslo
Columbus	12	23	Oslo
Dallas	12	23	Oslo
Detroit	12	23	Oslo
Fort Worth	12	23	Oslo
Houston	12	23	Oslo

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	8	14	Moscou
Athènes	16	29	Moscou
Acapulco	25	35	Mexico
Berlin	12	23	Oslo
Buenos Aires	12	23	Oslo
Copenhague	12	23	Oslo
Genève	10	16	Stockholm
Hong Kong	25	35	Tokyo
Le Caire	21	35	Trinidad
Lisbonne	12	23	Vienne
Londres	6	10	

IL LES MENAÇAIT D'UN PISTOLET DE DÉPART

La police abat un jeune trouble-fête à Montréal

■ Un homme qui en avait menacé un autre d'un pistolet de départ a été abattu par la police, vers 2 h 15, hier matin, près du Café Bourbon, situé au 2015, rue Bourbonnière, dans l'est de la ville.

PAUL ROY

Selon Denis Ethier, le gérant du Café Bourbon, Gaétan Cyr, 23 ans (la victime), se serait installé au bar plus tôt dans le courant de la soirée.

« Je ne le connaissais pas, affirme-t-il. Il jaisait avec une fille quand, vers 2 h, un autre homme, présumément l'ami de la fille,

est entré à son tour. Une altercation verbale a débuté entre les deux hommes... »

« Il n'y avait pas eu de coups. Alors je lui ai dit qu'il était mieux de s'en aller. Le pauvre type a freaké : il est sorti en disant : je vais revenir, mes hosties ! Je l'ai vu fouiller dans son auto et revenir avec un morceau. C'est là que j'ai sonné la police. »

Une auto-patrouille se trouvait tout près de là, angle Adam et Orléans.

Gaétan Cyr serait revenu menacer l'homme de son arme bidon. Mais celui-ci, peu impressionné, lui aurait couru après.

Selon M. Ethier, les deux hom-

mes se trouvaient à 200 pieds du « Café Bourbon » quand les policiers sont arrivés, tout juste une minute après qu'il les eut appelés.

Balle dans la tête

Cyr aurait pointé son arme dans la direction des deux agents qui auraient riposté en lui tirant une balle dans le ventre.

Le jeune homme serait tombé puis, se relevant, aurait de nouveau pointé son arme en direction des policiers. Nouvelle riposte.

Cette fois-ci, le jeune homme était atteint à la tête. Il est décédé vers 6 h du matin, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

reprendre les travaux de sur-équipement à Manic 5 pour faire face à la demande de pointe à certaines périodes de l'année.

Ce chantier, à Manic 5, créera quelque 250 emplois et nécessitera des investissements de \$500 millions à \$750 millions. Le sur-équipement de LG 2 est également prévu à la fin de la décennie, de même que la construction de la centrale de pompage de Delaney, au nord de Québec, ainsi que l'utilisation de turbines à gaz.

Ventes et exportations

Entre-temps, Hydro met l'accent sur la vente de ses surplus. Hier, le ministre de l'Énergie, Yves Duhaime, a réitéré que la conclusion d'une entente visant à vendre 7 milliards de kilowatts-heure pendant dix ans au New England Power Pool est imminente. Sans vouloir préciser le prix de la transaction, M. Duhaime a déclaré qu'il serait largement supérieur au tarif industriel de grande puissance actuellement en vigueur au Québec, qui est de 2,6 cents du kilowatt-heure.

Ces ventes à l'exportation et l'écoulement des surplus sur le marché domestique ne sont pas suffisants toutefois pour envisager dès maintenant la Phase II de la Baie James.

Il serait risqué et préjudiciable tant au Québec qu'à Hydro de « se tirer en l'air » et d'enclencher des investissements de plusieurs milliards sans avoir des contrats de vente en main, a déclaré le ministre, qui s'est fait aussi prudent que le chef de son

parti. Donc, pas de Phase II de la Baie James tant que les contrats et le marché ne seront pas assurés.

Par contre, il faut souligner qu'Hydro prépare chaque année son plan de développement. La transformation, par exemple, de l'énergie excédentaire vendue à l'industrie dans le cadre des bouilloires industrielles en ventes fermes pourrait modifier sensiblement la quantité de surplus disponibles et devancer la reprise des grands travaux.

Garanties aux industriels

MM. Duhaime et Bourbeau ont également annoncé hier que la mise au point d'un programme de stabilisation tarifaire pour les industries est à peu près terminée.

Dès le début de 1985, Hydro espère mettre ce programme en vigueur, afin de protéger les grands utilisateurs d'électricité contre ce que M. Duhaime a appelé l'inflation sauvage.

Le Québec fonde également de grands espoirs sur l'utilisation industrielle de l'hydrogène dans l'industrie, un secteur où, selon le ministre, nous sommes des leaders mondiaux.

Inévitablement, la question des chutes Churchill a refait surface. M. Duhaime a affirmé que le contrat en vigueur avec Terre-Neuve est une transaction équitable à un prix juste, dont il n'y a pas lieu d'avoir honte.

Selon lui, il y a lieu de renégocier le contrat de 1969 « pour acheter la paix » et pour éventuellement mettre en oeuvre le développement conjoint d'autres rivières du Labrador.

Portland se donne un maire original

■ PORTLAND, Oregon (D'après UPI) — La sérieuse, l'industrielle Portland vient d'élire un maire qui se qualifie de WASP, White Anglo-Saxon Pagan, ou de païen blanc anglo-saxon. Ce maire insolite étudie la possibilité de légaliser la prostitution et son slogan électoral était « Whoop! Whoop! ».

J.E. « Bud » Clark, 52 ans, s'est d'abord fait connaître grâce à une affiche qui le représentait ouvrant son manteau devant la statue d'une femme nue. La légende de l'affiche disait : « Expose Yourself to Art. » (Jeu de mot sur les deux sens d'exhiber-vous et ouvrez-vous à l'art).

M. Clark, qui est propriétaire d'une taverne et d'un restaurant, a défait le maire sortant, Frank Ivancie, le 15 mai dernier, en obtenant 55 p. cent des votes.

Il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences de ce renversement politique puisque M. Clark n'occupera son nouveau poste qu'en janvier prochain.

Il insiste pour préciser qu'il prend son nouveau poste très au sérieux et dit ne pas se trouver particulièrement excentrique « bien que certaines personnes croient que je le suis », dit-il.

On ne connaît pas encore toutes les raisons qui ont poussé les électeurs de Portland à élire M. Clark, mais celui-ci propose une explication : « Les gens voulaient quelqu'un qui ne soit pas de la vieille école. Cette ville a besoin d'une nouvelle manière de faire et je suis certain que ça va marcher. »

Quand on lui a demandé si son slogan de campagne électorale « Whoop! Whoop! » allait demeurer son slogan tout au long de son mandat, il a répondu : « Diable, oui ! »

M. Clark a précisé qu'il pousse ce cri depuis des années et il le décrit comme une imitation du cri d'un coqade qu'il avait entendu il y a plusieurs années.

Quant au terme de païen, M. Clark dit qu'il est agnostique parce qu'il ne sait pas ce qu'il se passe là-haut. Il ajoute toutefois qu'il se rend parfois dans différents temples et qu'il croit à la prière.

M. Clark ne se cache pas d'être un bon vivant et la chose fut évidente le soir de sa victoire électorale. Il était alors dans le bar qu'il possède et la bière coulait à flots, gracieuseté de sa part.

Le nouveau maire de Portland dit s'attendre à soulever la controverse. Il songe à étudier la possibilité de légaliser la prostitution à Portland parce que, dit-il, « il y a beaucoup de gens qui veulent cela dans cette ville. J'ai été élu pour réaliser ce que les gens veulent ».

DRAPEAU SE LIMITE À UN COMMUNIQUÉ

Caisse affirme avoir remporté une victoire

Daniel Caisse avait le sourire aux lèvres en se présentant devant ses partisans, et les doigts en « V ». « Pour moi c'est une belle victoire », d'assurer le candidat malheureux du Parti civique, qui explique sa cuisante défaite par le désir des électeurs de voir le chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville.

MARIO FONTAINE

« Ce n'est pas un vote contre moi en personne ni contre le Parti civique, mais un vote en faveur du chef de l'opposition. L'ampleur de la défaite m'étonne mais ne me déçoit pas. Je n'ai pas à être déçu du choix qu'ont fait les gens », affirme-t-il.

M. Caisse s'était abstenu de toute attaque personnelle contre son adversaire Jean Doré au cours de la campagne, et il n'avait pas modifié son attitude hier soir.

L'avocat a au contraire souhaité que le représentant qu'ils se sont choisi donne satisfaction aux électeurs du quartier. On va voir ce qu'il fera, ajoute M. Caisse, qui n'explique pas autrement sa déroute que par la volonté des vo-

tants de porter le chef du RCM là où l'action se passe.

Inconnu il y a un mois, le porte-couleurs du Parti civique ne croit pas que la présence très discrète du maire Drapeau dans la campagne lui ait nui. Pas plus, en revanche, que la photo du maire près de la sienne sur les affiches.

Si dévoués...

« Pour moi c'est une belle victoire, déclarait M. Caisse à la trentaine de partisans qui l'attendaient au comité. Une victoire d'avoir recruté tant de gens si dévoués, et sans salaires. »

Des gens qui, à son dire, sont devenus des amis, ont formé une grande famille tous ensemble.

M. Caisse a perdu dans tous les polls sauf un. Même le poll 42, pourtant situé à quelques numéros civiques de son appartement. Mais cette incursion malheureuse dans le monde de la politique, loin de l'avoir échaudé, l'a sembler-t-il au contraire stimulé: « Je peux vous dire une chose, on va sûrement se revoir dans un avenir rapproché. »

Drapeau absent

Comme s'il écoutait aux portes, le chef du Parti, le maire Drapeau, a publié un communiqué

dans lequel il remercie son candidat et affirme qu'il « connaîtra sûrement une brillante carrière s'il continue son action au service du public. »

M. Drapeau assure la population que le Parti civique continuera de bien servir les citoyens de Montréal en dépit de cette défaite qui, rappelle-t-il, ne modifie en rien la position des partis au conseil municipal.

Il soutient que le Parti civique n'aurait pu trouver qu'un prétexte fallacieux et poltron pour tenter de faire excuser son abstention à cette élection « que le principal parti d'opposition provoquait volontairement, sans raison municipale même apparente, et absolument sûr de remporter de nouveau ce district parce qu'il choisissait un château fort de l'opposition. »

S'il a parlé par voix de communiqué, le maire brillait par son absence hier soir, de même que les gros canons du parti. Lorsque les résultats ont été connus et avant l'arrivée de M. Caisse, c'est la représentante du Parti civique dans le district de Louis Riel, Mme Carmen Millette, qui a remercié les partisans qui com-



M. Caisse levait les doigts en signe de victoire à son arrivée à son quartier général. Pourtant, à ce moment-là, la défaite était déjà connue.
photo Bernard Brault, LA PRESSE

menaient à désertir le local de la rue Rachel.

Au bureau à 9 h

Mme Millette ne s'attendait ni au résultat, ni à l'ampleur de l'écart: « Le pointage n'indiquait pas cela du tout. C'était très bon et très fort partout, sauf dans le secteur du carré Saint-Louis. »

Elle non plus ne connaissait pas

Daniel Caisse avant son entrée tardive dans la campagne, il y a un mois. Si elle ne croit pas que cela a été une erreur de l'envoyer dans la mêlée, elle s'avoue impuissante à expliquer le résultat du vote.

Après un bref discours et ses remerciements aux partisans, Daniel Caisse est sorti du local

avec sa petite amie, qu'il n'a guère vue depuis un mois. Ce matin, il sera à son bureau à 9 h, comme d'habitude.

« C'est la routine, c'est normal », philosophe-t-il, avant d'admettre que la piqure de la politique ne l'a pas laissé indifférent et indiquer que si c'était la première fois qu'il s'y risque, ce ne sera sans doute pas la dernière.

Les voix baissent et les figures s'allongent à mesure qu'arrivent les résultats

Une heure avant le dépouillement des votes, le quartier général de Daniel Caisse bourdonne encore fébrilement. Deux cents partisans ont été mobilisés. Une partie d'entre eux convergent rue Rachel. Ça entre, ça sort, on se félicite du nombre d'électeurs transportés aux bureaux de scrutin. Un dernier coup d'oeil aux tableaux de pointage, quelques téléphones de dernière minute.

MARIO FONTAINE

Et on ne laisse rien au hasard. En apercevant de l'autre côté de la rue un vieillard qu'il sait favorable au RCM et se demande visiblement de quel côté se diriger, un partisan le rejoint dans le but avoué bien haut de lui donner de fausses indications.

« Un vote pour Doré, c'est un vote perdu », dit-il.

Le local se situe juste en face d'un cabaret au nom évocateur: Le bar des miracles. Mais de miracle il n'y aura point. À la fermeture des bureaux de scrutin, les conversations bourdonnent. Personne ne doute de la victoire. Puis un premier téléphone crépite: les résultats commencent à entrer.

Des préposés viennent pour les indiquer au tableau affiché au mur, mais on les retient de justesse. Les responsables veulent attendre que plusieurs résultats confirment cette indication initiale et catastrophique pour eux. La cinquantaine de personnes qui gravitent tout autour ont commencé à flairer ce qui se trame. Les voix diminuent de registre, et se taisent presque quand tombe le tout premier score, celui du poll 37: Parti civique 18, RCM 63.

Les figures s'étirent à mesure que les résultats arrivent. La po-

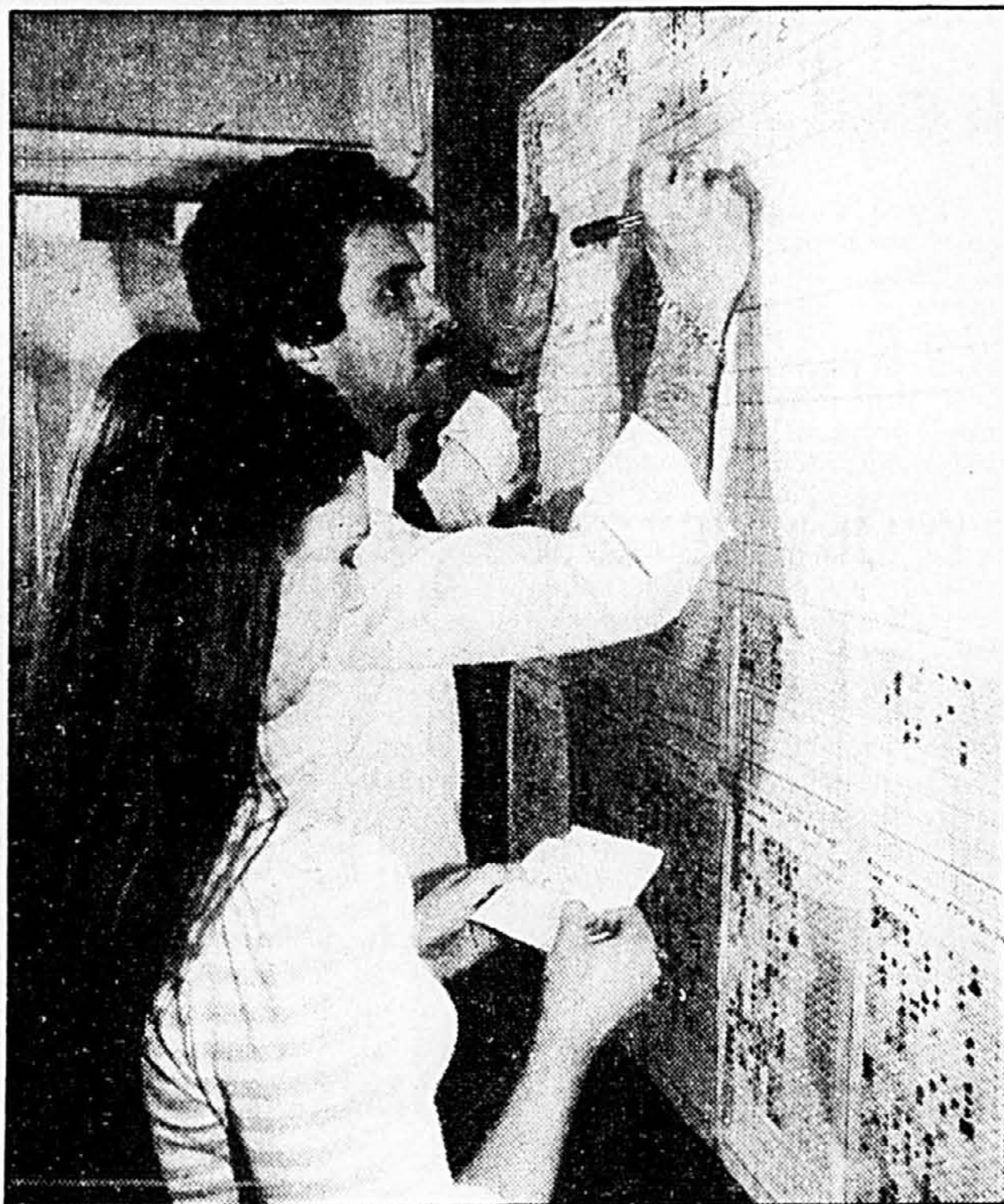


photo Bernard Brault

Les figures s'étirent, à mesure que les résultats arrivent...

pulation du district se compose en grande partie de gens âgés, d'ouvriers et d'immigrés. Ce sont ces trois groupes qui occupent le petit local, puis partent peu à peu, comme sur la pointe des pieds. Une désolation silencieuse, une défaite qu'on ne s'explique pas.

Le candidat malheureux se fait désirer. Quand il se présente enfin au local, il ne reste plus

qu'une trentaine de personnes pour l'accueillir. Mais on lui réserve malgré tout une petite ovation, on l'entoure, le félicite. Daniel Caisse serre des mains, remercie ses supporters, félicite son adversaire mais sans jamais le nommer. Après qu'il eut quitté son éphémère quartier général, au bout d'une vingtaine de minutes, quelqu'un décroche déjà les affiches vertes et blanches.



photos Robert Mailloux, LA PRESSE

Le beau temps d'hier n'a pas trop ralenti les ardeurs des électeurs de Saint-Jean-Baptiste. Certains arboraient un sourire confiant, d'autres venaient simplement accomplir leur devoir de citoyen. Quoi qu'il en soit, 47,8 p. cent des résidents du quartier, une très bonne moyenne dans une élection municipale, sont allés voter.

Les résultats, bureau par bureau

Voici les résultats officiels, section de vote par section de vote, de l'élection partielle dans le district Saint-Jean Baptiste fournie par l'Hôtel de ville hier soir.

Section de vote	Daniel Caisse	Jean Doré	Section de vote	Daniel Caisse	Jean Doré
1	14	57	27	22	59
2	48	88	28	27	60
3	31	87	28A	63	60
4	9	117	29	25	56
5	28	74	30	13	90
6	16	48	31	21	86
7	17	80	32	29	66
8	20	113	33	30	68
9	14	88	34	21	55
10	10	116	35	13	39
11	16	51	36	41	80
12	12	78	37	18	63
13	5	61	38	17	59
14	22	65	39	12	92
15	44	86	40	20	65
16	17	77	41	30	51
18	13	43	42	53	68
19	25	108	43	10	67
20	10	48	44	14	32
21	20	54	45	27	53
22	21	35	45A	18	73
23	20	55	46	43	84
24	17	75	99	88	133
25	16	61	99A	40	66
26	9	105	Total:	1222	3554

Au total, 4776 des 9980 électeurs inscrits ont voté, ce qui représente un pourcentage de participation de 47,8 p. cent.



Les conseillers John Gardiner (de Ville-Marie, à gauche) et André Berthelet (de Jarry, à droite) entourent le vainqueur Jean Doré, hier soir sur le podium de l'école Jean-Jacques-Olier où les militants du RCM célébraient leur victoire.
photo Robert Mailloux, LA PRESSE

SONDAGE GALLUP

La priorité: la lutte contre le chômage

■ Environ les deux tiers des Canadiens estiment que la réduction du chômage (67 p. cent) devrait avoir priorité sur l'équilibre du budget (28 p. cent).

Les habitants de l'Est sont plus susceptibles que ceux de l'Ouest d'accorder la priorité au chômage, mais les Canadiens de tous les milieux sont plus préoccupés par le manque d'emplois que par les déficits gouvernementaux. Même les partisans du Parti libéral ont à peu près les mêmes opinions.

La question posée était la suivante :

« On a beaucoup parlé récemment des dépenses gouvernementales et du niveau de chômage. Selon vous, quelle devrait être la priorité à Ottawa, équilibrer le budget ou réduire le chômage ? »

	Réduction du chômage 67%	Équilibre du budget 28%	Sans opinion 5%
Dans l'ensemble			
Sous ensembles selon les régions			
Atlantique	72	25	4
Québec	73	24	4
Ontario	66	27	7
Prairies	61	34	6
Colombie-Britannique	64	33	3
Selon les adhésions partisans			
Chez les libéraux	68	28	4
Chez les conservateurs	63	32	4
Chez les néo-démocrates	75	20	5
Chez les indécis	69	25	6

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 059 interviews effectuées à la fin du mois de mars auprès de personnes âgées d'au moins 18 ans. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

Clair et l'éducation: pas question d'investir plus dans le système

■ QUÉBEC (PC) — Le président du Conseil du Trésor, Michel Clair, est bien prêt à revoir le mode de financement des commissions scolaires mais il ne saurait être question pour autant d'investir davantage dans le système d'éducation.

C'est ce qu'a clairement indiqué M. Clair invité à prendre la parole à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) qui se tenait en fin de semaine.

La semaine dernière, la FCSCQ publiait une volumineuse étude qui conclut que les restrictions budgétaires et la méthode d'allocation des ressources aux commissions scolaires ont sérieusement réduit la qualité et la quantité des services offerts aux élèves dans les écoles primaires et secondaires.

Sur ce sujet, M. Clair a adopté un ton beaucoup moins conciliant que son collègue de l'Éducation, Yves Bérubé, qui, la veille, rencontrait lui aussi les commissaires d'écoles.

Selon le président du conseil du Trésor, il faut résister à la tentation de l'irresponsabilité en réclamant des ressources dont nos concitoyens ne sont plus prêts à payer le coût. Personnellement, dit-il, je crois que le coût des services publics est déjà assez élevé et que la direction à suivre se trouve plutôt dans une remise en question constante des services pour en améliorer sans cesse la productivité.

La révision du mode de financement des commissions scolaires est l'une des quatre priorités d'action que s'est donnée la FCSCQ pour 1984-1985. L'organisme entend soumettre bientôt des propositions à ce sujet au gouvernement et l'objectif visé est de faire des commissions scolaires de véritables gouvernements locaux.

Les trois autres priorités portent sur un nouveau mode de négociation dans le secteur public, la poursuite de l'action sur la restructuration scolaire et un examen critique de la qualité de l'éducation offerte dans les écoles.

Broadbent s'attend à des élections en juin

■ WAKEFIELD (PC) — Si les libéraux maintiennent ou améliorent leur position dans les sondages, ils déclencheront probablement des élections générales dans la semaine qui suivra la convention au leadership qui a lieu du 13 au 16 juin, estime le chef néo-démocrate Ed Broadbent.

M. Broadbent a fait cette prévision à l'issue d'une rencontre du caucus et des stratèges de son parti, visant à préparer le programme et la stratégie du NPD pour la campagne électorale.

« Nous sommes prêts pour des élections, peu importe le moment où elles seront déclenchées », a dit le chef du NPD aux journalistes. « Qu'elles aient lieu en août ou à l'automne, nous allons être préparés... »

« Selon moi, si la popularité des libéraux et des conservateurs est à peu près au même niveau au

moment de la convention au leadership, les élections seront probablement déclenchées en moins d'une semaine », a dit M. Broadbent.

Les résultats du dernier sondage Gallup plaçaient les libéraux en avance sur les conservateurs pour la première fois depuis le mois d'août 1981. Mais ces chiffres ont été remis en question en grande partie. Cependant, selon un sondage plus récent, les deux formations sont pratiquement à égalité.

Broadbent confiant

Même si, selon les sondages effectués à l'échelle nationale, le NPD ne récolte qu'environ 10 pour cent des voix, M. Broadbent est confiant que son parti « conservera non seulement les 31 sièges qu'il détient actuellement, mais va réaliser des gains ». Il considère les sondages nationaux comme étant « dangereusement trompeurs ».

Sans mettre en doute l'exactitude de ces sondages, il a réaffirmé que des sondages des partis démontrent que le NPD fait bonne figure dans les régions où il est déjà bien implanté.

M. Broadbent n'a cependant pas fourni de détails dimanche sur les idées nouvelles que son parti entend faire connaître au cours des prochaines semaines, concernant la création d'emplois.

Le NPD fera également campagne sur « le scandale économique et moral » que représente les milliers de hauts salariés qui réussissent à ne pas payer d'impôts.

M. Broadbent estime également que des exigences plus sévères sont nécessaires pour les compagnies qui reçoivent de l'aide du trésor fédéral, afin de s'assurer qu'elles créent réellement des emplois et n'utilisent pas l'argent reçu pour financer des investissements à l'étranger ou pour l'achat d'entreprises au pays.

Les libéraux toujours perplexes sur le rôle des sociétés d'État

■ Les libéraux du Québec sont mécontents de la gestion du secteur public et plus particulièrement des sociétés d'État. De même, ils privilégient tous le secteur privé comme moteur du développement économique. Mais

PIERRE VENNET

ils ne savent pas encore où couper et comment couper et leur réflexion est loin d'être terminée sur cette question, certains députés et plusieurs militants se contredisant même en public sur le sujet.

C'est ce qui ressort clairement des discussions d'hier après-midi lors du colloque régional du Parti libéral du Québec dans la métropole.

Le PLQ, d'ailleurs, de dire son chef, Robert Bourassa, au sortir des assises doit rendre public, probablement à l'automne, le rapport d'un comité chargé de se pencher sur les sociétés d'État. Mais il s'agira de lignes maitres-

ses et chaque société devra être considérée comme un cas spécifique. On ne sait toutefois pas si l'on pourra se prononcer sur l'avenir de toutes et chacune à temps pour les prochaines élections.

Ce qui préoccupe surtout le député Pierre Fortier, d'Outremont, responsable de ce dossier, c'est d'éviter les approches trop doctrinaires. C'est d'ailleurs pourquoi il a fait empêcher l'adoption d'une résolution pourtant défendue par son collègue Richard French, de Westmount, et qui aurait voulu qu'un gouvernement libéral renonce à investir des fonds publics dans des commerces ou entreprises qui font concurrence au secteur privé et qu'il se retire et se départisse « de toute opération commerciale ou entreprise faisant concurrence à l'entreprise privée ».

Signification

Telle que rédigée, la proposition aurait signifié par exemple le démantèlement de Quebecair,

de la Société nationale de l'amiante, de Soquem, etc. Selon M. Fortier, cela allait bien que trop loin et son collègue Maximilien Polak est venu appuyer là-dessus. Les libéraux « limiteront » donc les investissements dans de telles entreprises et se retireront de « certaines opérations commerciales », sans préciser lesquelles.

Par ailleurs, le député Germain Leduc, de Saint-Laurent, a fait adopter une résolution réclamant une déréglementation du secteur privé mais seulement après que M. Fortier lui eu fait expliquer qu'il ne fallait pas aller trop loin non plus et mettre les droits des travailleurs en danger, car M. Leduc s'en était pris à la loi 17 qui, selon lui, en plus de la loi 101, étouffe la PME.

« Nous voulons protéger les travailleurs, a rétorqué M. Leduc, mais nous ne voulons pas qu'ils soient surprotégés au point que leurs emplois soient menacés parce que des entreprises trop ré-

glementées devront fermer ».

Ne sachant pas encore trop où se diriger dans ce domaine, les libéraux ont battu une résolution qui voulait créer une commission d'enquête sur la question, alléguant que cela aurait l'air de temporiser et retiré une autre résolution de l'appareil gouvernemental, puisqu'ils n'ont pas en main actuellement les données leur permettant de délimiter l'ordre de grandeur des coupures à entreprendre.

C'est M. Bourassa qui a eu le dernier mot là-dessus, en affirmant que malgré tout, le parti avait déjà établi un critère : « la productivité ». C'est donc la rentabilité et l'utilité de ces sociétés d'État qui sera le facteur clé.

« On n'est pas pour abolir Quebecair comme service aérien essentiel pour les régions éloignées du Québec. Mais on ne croit pas qu'il soit nécessaire pour cela que Quebecair se lance dans les charters internationaux vers Paris ».

Bourassa prêt à discuter avec Ottawa sur le financement de l'éducation post-secondaire

■ Le chef libéral du Québec, Robert Bourassa, tient mordicus à ce que l'éducation demeure de juridiction provinciale mais il est prêt à discuter de barèmes nationaux dans le cadre « d'un marché commun canadien ».

PIERRE VENNET

M. Bourassa, qui répondait hier après-midi aux questions des journalistes ne veut pas voir à priori d'intentions malveillantes dans les déclarations des candidats libéraux au leadership et du secrétaire d'État Serge Joyal quand ils parlent d'un droit de regard accru du fédéral en matière d'éducation.

« Le PLQ a toujours défendu la juridiction exclusive du Québec en matière d'éducation et de formation de la main-d'œuvre », a-t-il affirmé, rappelant là-dessus les positions défendues notamment par

son ancien ministre Jean Cournoyer alors qu'il était à la tête du gouvernement. « Mais cela ne nous empêchera pas de dialoguer car nous sommes d'accord avec le principe de mobilité de la main-d'œuvre et une certaine uniformisation utile à tous dans le cadre d'un marché commun canadien ».

M. Bourassa, donc, ne refusera pas de négocier. « Cela pourra très bien se faire dans le cadre du conseil des ministres de l'éducation. C'est d'ailleurs la place où cela doit se faire. Et je refuse, à priori, de songer d'avance que ces négociations aboutiraient à un échec et qu'on ne pourrait pas s'entendre ».

En un mot, de dire M. Bourassa, « pour nous, c'est clair, l'éducation est de juridiction provinciale mais on refuse de se servir de cette juridiction à des fins partisans et d'entrevoir des conflits avant l'heure. Attendons voir ».

La législation linguistique ne convient pas à Montréal, affirme Pierre Lortie

■ « Notre législation linguistique, qui remonte d'ailleurs aux projets de loi 63 (sous le gouvernement de l'Union nationale) et 22 (sous le gouvernement Bourassa), convient peut-être à Saint-Hyacinthe et Charlesbourg, mais non à une ville ouverte sur le monde ».

PIERRE VENNET

En lançant cette affirmation dans un forum partisan, à savoir le colloque régional des libéraux du Québec, hier matin, à l'hôtel Méridien, le président de la Bourse de Montréal, Pierre Lortie, a voulu faire une juste part des choses. Le phénomène de l'exode des sièges sociaux de Montréal vers Toronto est réel et unique. Mais il n'est pas imputable qu'au seul gouvernement péquiste.

« Vu de la lorgnette de Toronto, cet exode s'apparente beaucoup à de l'importation d'établissements, un phénomène peu fréquent. Dans le cas des sièges sociaux, le déplacement a été très réel. Mais il demeure un phénomène unique. Aucune grande ville ayant un nombre significatif de sièges sociaux et ayant traversé des difficultés, que ce soit New York, Cleveland, Pittsburgh, Detroit, Bruxelles, Glasgow, Milan, Barcelone, n'a connu un phénomène d'une telle ampleur. Les sièges sociaux ne voyagent pas facilement, sauf, assez curieusement, de Montréal à Toronto ».

« Je crois sincèrement qu'en cette matière le blâme doit être largement partagé et qu'un examen de conscience s'impose. Tant que nous n'aurons pas compris et assimilé les causes de ce phénomène unique, nous les

Montréalais, ne pourrions jamais être sûrs que les causes n'en sont pas enrayées à jamais. De plus, permettez-moi de noter que bien que le phénomène se soit accéléré depuis l'arrivée du gouvernement du Parti québécois, il fut amorcé bien avant 1976 et plus spécifiquement durant les années 60 ».

La fiscalité

En plus de la politique linguistique qui convient plutôt à Saint-Hyacinthe qu'à Montréal, le président de la Bourse de Montréal fait remarquer que la fiscalité élevée des individus ne rend sûrement pas Montréal concurrentielle des activités de haute direction. Enfin, ajoute-t-il, nos législations et réglementations particulières, du travail aux règlements de la Commission des valeurs mobilières, témoignent souvent d'une fascination pour

l'inédit, le différent, le particulier. La ville ouverte doit se faire beaucoup plus universelle.

Se déclarant, malgré tout, assez optimiste face à l'avenir de Montréal, M. Lortie conclut en énonçant trois hypothèses de base pour guider son développement :

- la croissance économique du Québec passera forcément par la croissance économique de Montréal qui en sera le principal moteur ;
- la croissance économique de Montréal passera par l'expansion de ses industries et entreprises exportatrices de biens et de services ;
- les industries et les entreprises de Montréal qui ont le meilleur potentiel d'expansion sont les entreprises nouvelles et des industries jeunes au potentiel élevé de croissance.

Encore une centaine de délégués indécis en C.-B.

■ VANCOUVER (d'après PC) — La prochaine semaine sera cruciale pour les organisations des candidats à la succession de Pierre Trudeau dans leur chasse aux délégués de la Colombie-Britannique. Des 343 délégués de la province de l'Ouest qui se rendront à Ottawa le mois prochain, pas moins d'une centaine étaient toujours indécis avant le débat des candidats, samedi à Vancouver.

Pour chacune des organisations, c'est maintenant la chasse aux indécis qui commence. « Nous croyons que d'ici la fin de la semaine, la plupart de ces indécis auront fait leur choix », affirme Tex Enemark du camp Turner.

Selon les partisans de l'ex-ministre des Finances, celui-ci devrait recueillir l'appui de pas moins de 60 p. cent des délégués de la Colombie-Britannique lors du premier tour à Ottawa. Dans le camp de M. Chrétien, on est tout aussi optimiste. Selon le coprésident de sa campagne provinciale, David McLean, les deux principaux candidats sont nez à nez en Colombie-Britannique, grâce aux nouveaux membres recrutés à la faveur du congrès au leadership.

L'establishment

M. McLean ne nie pas que l'establishment du parti dans la région soit dans le camp Turner, mais il affirme que les nouveaux libéraux sont avec Chrétien « parce qu'il est capable de parler directement aux gens ordinaires, ce que ne pouvait faire Pierre Trudeau et que ne peut pas faire John Turner ».

Mais dans le camp Turner, on ne voit rien de mal à ce que l'establishment du parti appuie leur candidat. « Ce que vous appelez l'establishment, ce sont les gens qui ont tenu le parti en vie depuis des années », affirme M. Enemark.

Aucune des organisations ne conteste, d'ailleurs, que M. Turner est largement favori chez



Le ministre de l'Énergie, Jean Chrétien, ne s'est pas laissé intimider, à son arrivée à Victoria hier, par les pancartes très peu flatteuses à l'endroit du Canada français que brandissaient des membres du Western Canada Concept. Le candidat au leadership libéral a confié un peu plus tard aux journalistes que ce n'était pas la première fois qu'il avait à faire face à une manifestation en Colombie-Britannique.

télephoto PC

les délégués « ex-officio », c'est-à-dire les anciens candidats, présidents d'associations de comté, sénateurs, etc...

Il est vrai que la plupart des sénateurs libéraux de la province appuient M. Turner. Et, juste à la veille du forum des candidats de samedi, le seul ministre de la Colombie-Britannique donnait officiellement son appui à John Turner parce qu'il est le seul « à pouvoir donner à l'Ouest un véritable voix ».

Influence réduite

Le sénateur Austin, comme ses collègues Ray Perrault et Georges Van Roggen, ont toutefois moins d'influence sur les libéraux locaux que peuvent en avoir les députés de l'Ontario ou du Québec sur leur organisation de comté.

C'est généralement à cette absence de députés que l'on attribue le nombre élevé d'indécis

dans l'Ouest, mais aussi, ce que les organisateurs aiment beaucoup moins, les adhésions plus volatiles.

Bon troisième en Colombie-Britannique, on retrouve M. Don Johnston, qui a fait grand état de ses racines sur l'île de Vancouver, racines qui se sont traduites par une trentaine de délégués selon ses organisateurs, et par une dizaine si on en croit ceux de M. Turner.

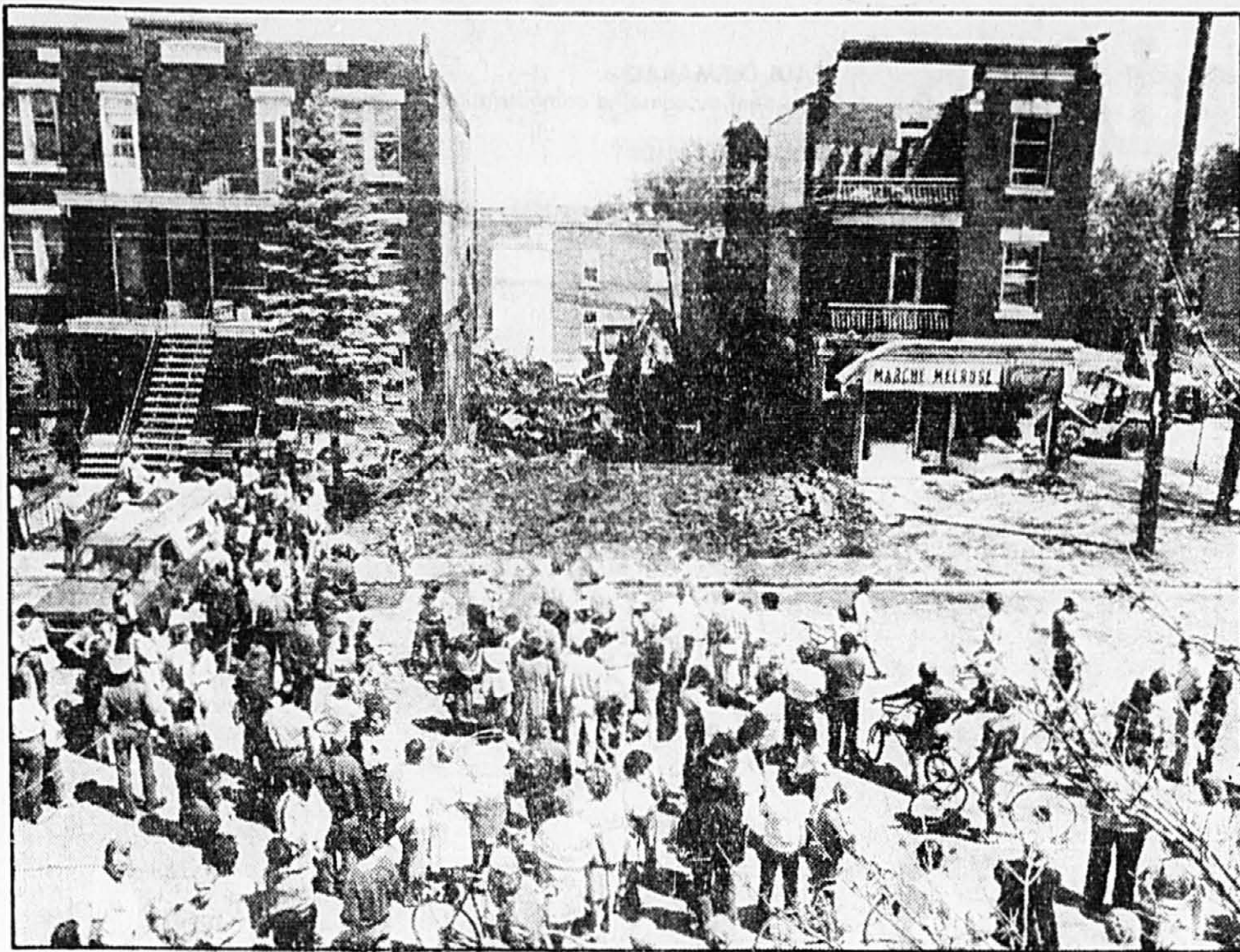
VERT ÉTERNEL



LE MÉLANGE À GAZON DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
J. Labonté & fils inc.

560, Ch. Champlain, Longueuil, Qué.
J4H 3L8. Tél.: (514) 641-1050
981, Commerciale, St-Jean Chrysostome
Cité de Lévis, Québec, G0S 2T0
Tél.: (418) 839-8877

DISPONIBLE AUSSI DANS
TOUTES LES BONNES
PÉPINIÈRES ET
CENTRES DE JARDIN



Toute la journée, hier, les curieux se relayaient devant le trou béant à l'endroit même où quelques heures plus tôt il y avait une maison de brique de trois étages.



photos Robert Maillois, LA PRESSE

L'EXPLOSION DE LA RUE BANNANTYNE

Les pompiers ont découvert les restes calcinés d'une personne dans les débris

■ Vers 9 heures, hier matin, les pompiers de Verdun ont découvert les restes calcinés d'une personne dans les débris de l'immeuble de trois étages qu'une violente explosion a littéralement pulvérisé un peu avant 23 h, samedi.

PAUL ROY

Un autre locataire, M. Pierre Laflamme, qui occupait le logement du rez-de-chaussée, manquait toujours à l'appel hier après-midi, mais comme son auto n'était pas non plus dans les parages, on présumait qu'il était parti pour le week-end.

On ne pouvait fournir l'identité de la victime hier, celle-ci n'ayant pas encore été identifiée. On ne pouvait même pas affirmer s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. Mais des voisins prétendaient qu'il s'agissait de l'occupante d'un des logements du troisième, une femme dans la soixantaine qui était toujours vêtue de noir.

Presque miraculeusement, l'autre locataire du troisième, ceux du deuxième et, vraisemblablement celui du rez-de-chaussée, étaient absents au moment de l'explosion.

Six personnes ont également été blessées dans cet incendie, mais aucune grièvement.

En tout, quelque 20 personnes ont été jetées sur le pavé par cette conflagration qui a complètement détruit un autre immeuble de la rue Bannantyne et sérieusement « hypothéqué » un troisième.

Enquête

Les pompiers n'étaient pas en mesure, hier, de retracer l'origine du sinistre. Pourrait-il s'agir d'un incendie criminel? Le chef de la prévention des incendies à Verdun, Jacques Monpetit, ne prévoyait pas être en mesure de fournir des réponses à ces questions avant aujourd'hui au plus tôt.

« On attend un plombier qui examinera toute la tuyauterie, a-t-il expliqué hier à LA PRESSE. On sait maintenant que l'entrée de gaz était fermée mais on va quand même faire des tests sur la ligne avec de l'air comprimé. »

L'explosion à l'intérieur de l'édifice de brique de cinq logements est survenue vers 22h45. Daniel Giroux, 13 ans, était assis sur le balcon du deuxième, juste en face, de l'autre côté de la rue.

« Moi j'étais assis ici, a-t-il montré. D'un coup, tout a sauté et puis là, le bloc a tout éclaté. Les morceaux ont volé jusqu'ici, sur la galerie. Ça pas pris une minute. »

L'adolescent n'en croyait pas encore ses yeux: dans le temps de le dire, un édifice de trois étages venait d'être rayé de la carte de Verdun. La décapure était on ne peut plus nette, aucune bavure. Les murs des deux immeubles adjacents étaient encore bien lisses.

Il ne devaient pas le demeurer longtemps puisque les flammes engendrées par l'explosion s'en emparèrent en quelques minutes.

Un père inquiet

Mike Odorcic, un tailleur de 59 ans habitant au troisième d'un des deux immeubles, était parti danser avec une amie quand le drame est survenu. A son retour, vers minuit 30, il se mit désespérément à la recherche de ses trois enfants parmi la foule de plusieurs centaines de curieux qui admirait le brasier.

Il fut vite rassuré: Pete, 15 ans, et Steven, 17 ans, étaient sortis, et Ann, 20 ans, avait pu s'échapper par l'escalier de sauvetage. « Je m'en allais me coucher quand ça débuté... », nous a-t-elle confié.

Des locataires de l'étage inférieur ont pour leur part dû sauter par dessus bord. Ils figureraient parmi les blessés.

M. Odorcic, impeccablement mis, est demeuré une partie de la nuit à regarder brûler son logement: « Je n'arrive pas à y croire, répétait-il. Nous avons tout perdu, il ne nous reste plus rien, rien. Un lit, une commode, un téléviseur, ça se remplace, mais des photos, des petits souvenirs, des vêtements qu'on aime... je recommence à zéro! »

« C'est réellement vrai! »

M. André Chapdelaine, qui occupait un trois et demi au troisième de l'immeuble où s'est produite l'explosion, n'aurait certainement pas eu le temps de fuir s'il avait été chez lui.

Nous l'avons rencontré peu de temps après son retour en ville, vers 1h, hier matin. « Ils m'ont téléphoné à la campagne et ils m'ont dit que mon logement venait de sauter. Et puis là, je suis arrivé ici et c'est réellement vrai: il n'y en a plus de logement! »



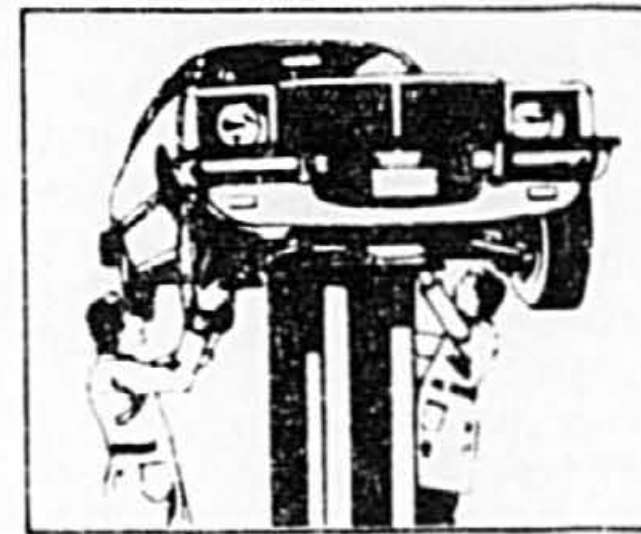
Daniel Giroux (à droite) a vu l'immeuble de trois étages exploser et s'écrouler devant ses yeux en une minute. Son copain Mario Arseneault, est accouru à l'extérieur en entendant le bruit.

photo Armand Trotter, LA PRESSE

ENTRETIENS DE L'AUTO GARANTIS PAR GOODYEAR



Huile, filtre et lubrification



15⁹⁵\$

La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées. Comprend jusqu'à 5 litres d'huile Quaker State 10W30, filtre à huile neuf et lubrification du châssis. Le prix peut varier pour les véhicules à moteur diesel.

Garantie de 9 000 km/90 jours

Alignement des roues

15⁹⁵\$

Vérification des quatre pneus. Réglage du cambrage, de la

chasse et de la convergence selon les spécifications appropriées. Vérification des systèmes de suspension et de direction. Pièces et entretiens additionnels en sus, si nécessaires. La plupart des voitures.

Garantie de 9 000 km/90 jours

Mise au point de 12 mois

55⁹⁵\$ 68⁹⁵\$ 73⁹⁵\$ 4 cyl. 6 cyl. 8 cyl.

Comprend 3 analyses et mises au point additionnelles du moteur pendant l'année qui suit l'entretien original. Notre entretien garanti comprend la pose de bougies d'allumage neuves et la

vérification des systèmes de charge de démarrage et du moteur. (Allumage non-électronique: 8,50 \$ en sus.) La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

Garantie de 12 mois

Entretien des freins avant à disque



99⁹⁵\$

La plupart des voitures. Le prix peut varier pour les voitures à traction avant. (Plaquettes métalliques de disques: 20 \$ en sus.)

Garantie de 40 000 km/24 mois

Engagement du Centre Go

Nous promettons ce qui suit à chacun des clients du Centre Go: effectuer un entretien professionnel à tous les points de vue; effectuer que le travail nécessaire et autorisé; recueillir toutes les pièces usées; expliquer en détail chaque travail effectué; honorer toutes nos garanties d'entretien à l'échelle nationale.

GOODYEAR

CENTRES GO

• De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine.
• Samedi : de 7 h 30 à 17 h 00.

• Garantie à l'échelle nationale
• Portez le tout à votre compte

MONTRÉAL
5750, Ch. Côte-de-Liesse
731-6471
2615 Est. Ontario, 527-8364
AHUNTIC
10-220, Boul. St-Laurent, 381-2591
MONTRÉAL (Centre-ville)
5135, Papineau, 527-9854

MONTRÉAL (Centre-ville)
9170 Est. Sherbrooke, 352-2662
11 Est. Boul. de Maisonneuve
149-8031
SAINT-LÉONARD
9255, Boul. Lacordaire, 325-3280
LAVAL-CHOMÉDEY
1250, Boul. Labarre, 588-3575

LAVAL-PONT VIAU
366, Boul. des Laurentides, 677-0210
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3614, Boul. St-Jean, 620-2341
VILLE LASALLE
1870, Avenue Dollard, 363-0633
VERDUN
4500, Avenue Verdun, 761-4568

CHATEAUGUAY
104, rue d'Anjou, 691-3160
LONGUEUIL
85, Boul. Ste-Foy, 679-5250
DOLLARD-DES-ORMEAUX
4910, Chemin des Sources, 684-9532
ST-MICHEL
3845, Jean-Talon, 779-4394

CENTRES GOODYEAR POUR CAMIONS
ST-LAURENT
1340, Montée-d. (Laval)
334-9312
VILLE D'ANJOU
8301, Boul. Métropolitain
354-7444
Les entrepreneurs locaux peuvent le plus être offerts
24 heures aux centres Goodyear pour camions.

Il faut couvrir le stade olympique...

En publiant samedi un dossier sur l'état du stade olympique — dossier établi avec rigueur et précision par notre confrère Gilles Blanchard — LA PRESSE rappelle aux pouvoirs publics et aux contribuables que l'heure des choix définitifs va bientôt sonner. Montréal ne saurait se satisfaire encore longtemps de ce monument inachevé. Après avoir investi autant d'argent, de temps et d'espoir dans cette oeuvre grandiose, il serait insensé de renoncer à l'un des aspects les plus originaux du projet: le toit.

Sur ce point, du reste, un accord général se dégage des études et des débats. Il y a deux ans, on s'en souvient, le gouvernement avait arrêté une décision de principe en accord avec les autorités de la Régie des installations olympiques: le stade serait pourvu d'une toiture, mais celle-ci ne serait plus mobile et l'imposant mât n'aurait pas la taille que l'architecte lui avait conférée. Comme l'État devait d'autre part affronter une dure récession et affecter à des postes plus urgents ses ressources disponibles, il fut décidé au printemps 1982 de surseoir pour deux ans à la reprise des travaux.

Ce délai aura pris fin dans quelques jours et, comme l'indique le président de la RIO dans LA PRESSE de samedi, le gouvernement s'apprête à rouvrir le chantier et à réaliser ce que l'on est convenu d'appeler la «solution RIO»: le mât sera amputé qu'une quinzaine de mètres; le projet de construction d'un restaurant, d'un observatoire et d'un funiculaire est abandonné; la toile originale sera mise en place, mais «à poste fixe»; la finition intérieure du mât est renvoyée à plus tard. Un dernier point, qui semble technique, mais qui revêt une importance capitale: pour renforcer la structure du mât, la RIO opte pour la construction d'un appui massif en béton et rejette la formule de l'architecte français qui fait appel à un système de tirants ou mégacâbles.

Le coût total de cette phase vitale est estimée à \$64,8 millions. Suivant la conception Taillibert, elle atteindrait \$80,1 millions.

Le débat risque donc de porter maintenant, non plus sur la nécessité, mais plutôt sur la manière de compléter l'ouvrage. Les partisans du respect de la pensée du créateur font surtout valoir à l'appui de leur position que l'écart de \$15 millions entre le concept Taillibert et la formule RIO n'est pas une économie assez importante pour justifier les modifications envisagées qui altèrent l'oeuvre originale.

Avant de confirmer la décision qu'il avait déjà annoncée en juin 1982 en faveur de la «solution RIO», le gouvernement se doit de vérifier si les raisons retenues sont toujours les meilleures. Ainsi, il est invoqué que le dispositif de rétraction et de déploiement de la toiture mobile présente de sérieuses difficultés, souvent constatées en France, et qui pourraient être plus graves encore dans notre climat. En outre, les arguments qui militaient dans les années 70 pour un «restaurant de luxe», un funiculaire et un observatoire résistent moins de nos jours à la réalité économique et sociale. A-t-on vraiment besoin dans un stade de ces formes de divertissements qui ne se révèlent presque jamais rentables?

Pour protéger le stade contre les intempéries qui accélèrent l'usure et menacent de l'abîmer, il est devenu urgent de le couvrir. Certes, il serait plus agréable d'ouvrir le toit quand il fait beau, mais cet avantage additionnel n'est pas indispensable. La facture est déjà assez élevée.

Michel ROY

Laisser sa chance à Terre-Neuve

Les Terre-Neuviens ont beaucoup de peine à accepter qu'Ottawa les dépouille du pétrole du plateau continental au large de leurs côtes et qu'il les écarte de la gestion de cette richesse. Le premier ministre, M. Brian Peckford, a entrepris une tournée des autres provinces pour expliquer son point de vue. Ce qu'il dit devrait nous faire réfléchir et les hommes qui aspirent à succéder à M. Trudeau devraient écouter ce qu'il a à dire.

Terre-Neuve a toujours eu une existence cahoteuse. Le dernier cahot est la découverte d'un important gisement de pétrole au large de ses côtes suivi d'une décision de la Cour suprême du Canada attribuant cette richesse au gouvernement fédéral. Même avant cette décision, le gouvernement de Terre-Neuve avait mis de l'eau dans son vin et ne réclamait plus qu'une voix égale dans la gestion de ces ressources. Il craint maintenant qu'il n'obtienne même pas voix au chapitre et que la province devra continuer à vivre de la péréquation.

M. Peckford ne cherche pas à revenir sur la question de la propriété du plateau continental, réglée par la Cour suprême. Il veut toutefois que la province puisse participer à toutes les décisions qui touchent au développement et à l'exploitation du pétrole. D'une part, il veut que Terre-Neuve puisse utiliser ces ressources, qui sont devenues canadiennes grâce à elle, pour augmenter son niveau de vie à la moyenne canadienne. D'autre part, Terre-Neuve serait la première à souffrir si l'exploitation se faisait de façon désordonnée.

Il est normal que le gouvernement fédéral prenne à coeur les intérêts de l'ensemble du pays et qu'il cherche à éviter qu'une province s'accapare d'une richesse dont tous devraient bénéficier. Mais il y a bien des cas où l'intérêt national est le mieux servi en donnant libre cours aux provinces pour assurer leur propre développement économique. Terre-Neuve peut-elle, en effet, apporter beaucoup à l'ensemble du pays si son existence économique repose avant tout sur les deniers reçus d'Ottawa? Ne serait-il pas plus sage de laisser Terre-Neuve saisir cette occasion unique de développer son économie?

Ottawa doit se demander s'il ne s'est pas laissé emporter trop loin par sa mission d'assurer des chances égales à tous les Canadiens et si la centralisation n'est pas excessive dans certains domaines, comme le pétrole. Dans le discours du budget de février, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a beaucoup parlé de «partenariat» pour résoudre les problèmes économiques du Canada. Sa détermination de voir le gouvernement fédéral travailler à cette tâche ensemble avec tous les Canadiens serait cependant plus intéressante s'il avait aussi parlé des gouvernements provinciaux et de la structure fédérale du Canada.

Dans sa campagne à travers le Canada, M. Peckford a trouvé le ton juste. Il ne demande pas des faveurs pour Terre-Neuve parce qu'elle est pauvre. Il souligne une attitude du gouvernement fédéral dont sa province souffre. Beaucoup d'autres provinces doivent aussi se sentir concernées.

Il n'est peut-être pas inutile, à la veille du choix du prochain premier ministre par le Parti libéral et à l'approche d'élections générales, que quelqu'un rappelle qu'un des devoirs du gouvernement fédéral est de maintenir un fédéralisme sain. Refuser à Terre-Neuve l'occasion de se sortir de sa pauvreté par ses propres moyens va à l'encontre de l'essence même du fédéralisme.

Frédéric WAGNIÈRE

LES DERNIERS KILOMÈTRES



(Tous droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

L.-H. Lafontaine soulève un lourd dilemme social

Remis au ministre Camille Laurin, le rapport sur l'hôpital Louis-H. Lafontaine jette une lumière extrêmement crue sur la pratique de la psychiatrie à l'égard des déficients mentaux au Québec. Selon les trois enquêteurs, MM. Arthur Amyot, Georges Aird et Mme Céline Charland, l'hôpital Louis-H. Lafontaine est trop gros, mal dirigé, partiellement vétuste; les communications y sont mauvaises et les conflits nombreux. Et c'est tout le secteur de la déficience mentale qui doit être repensé et réorganisé.

Le rapport confirme donc les angoissantes révélations des médias diffusées en avril dernier, à partir notamment d'un texte de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Non seulement les bénéficiaires ne reçoivent pas toujours la qualité de soins souhaitable, mais, en dépit de la volonté de la direction de contrôler la brutalité et la violence, ces derniers s'exercent encore à l'égard des malades. Installations sanitaires déficientes. Comités des bénévoles peu actifs. Gigantisme d'un établissement qui serait adéquat pour 900 lits mais en contient 2,200 dans les faits. Voilà autant de causes de criantes violations des droits individuels, frappant les êtres les plus démunis de notre société.

Sur un point, le rapport converge avec les appréhensions récemment véhiculées. Les allocations de dépenses des bénéficiaires sont généralement bien gérées (sauf pour des gestes maladroits et négligences mineures), et les enquêteurs recommandent, contrairement à ce qu'on aurait pu croire de prime abord, les achats collectifs de téléviseurs, de jeux pour améliorer la qualité de vie des patients aux facultés mentales diminuées. Couverts et tentures, achetés sur l'initiative du personnel, peuvent humaniser l'environnement des malades. Il faudrait aussi, affirment les enquêteurs, ouvrir l'hôpital vers l'extérieur en faisant participer les bénévoles et la population en général. Le poste à temps plein d'Ombudsman aux patients, vacant depuis un an, devrait être rétabli le plus tôt possible.

Une constatation du rapport s'avère tout à fait consternante. 541 déficients mentaux, oubliés, abandonnés à leur triste sort, partagent l'hôpital Louis-H. Lafontaine avec 650 vieillards (à l'unité de psychogériatrie). On loge, dans une même institution, déficients mentaux et personnes âgées devant normalement résider en centre d'accueil ou en centre hospitalier de soins prolongés. En voulant faire de l'hôpi-

tal Louis-H. Lafontaine une «institution totale», plutôt qu'un hôpital psychiatrique de première ligne desservant l'est de Montréal, on a constitué, en réalité, un garage, un dépôt où l'humanité sans défense va échouer. Pareille réalité apparaît indigne et révoltante dans une société évoluée.

Les enquêteurs soulignent qu'il faut désormais favoriser un modèle où l'unité de base est petite, regroupant au maximum une vingtaine de malades mentaux et mettant l'accent sur la réadaptation, la réinsertion sociale, la formation en cours d'emploi, les liens avec le réseau régional. Cette ouverture vers l'extérieur pose un dilemme à la population québécoise. Car la tendance, ces dernières années, a plutôt été de fermer les yeux sur le problème, de l'isoler dans une institution coupée de la vie des citoyens actifs.

Les récents événements judiciaires viennent accréditer ce préjugé. Apprendre, par exemple, que le jeune accusé Michel Déry, émotivement et intellectuellement retardé, n'a pas réussi à s'intégrer à la société sans courir sa trajectoire sociale et disparaître en campagne avec des fillettes, ne rassure pas les citoyens sur les bienfaits de la réinsertion sociale. Mais l'on doit observer à ce stade que Michel Déry

semble avoir été entouré d'une manière extrêmement relâchée. Une protection plus adéquate et plus complète aurait sans doute entraîné une évolution différente, chez cet individu fragile.

Les familles d'accueil et les centres d'accueil pourraient, dans les cas de maladie mentale non extrême, s'avérer une solution mieux ajustée au bien-être des patients et moins coûteuse pour l'État que le maintien d'institutions gigantesques. On a constaté, par exemple, dans le réseau des centres de services sociaux du Québec, que les enfants mongoliens évoluent mieux et plus rapidement dans un milieu familial. Leurs facultés d'apprentissage plafonnent très tôt dans les grandes institutions de placement.

Le rapport que vient de recevoir le docteur Camille Laurin le convie à plusieurs réformes. Changement de direction à l'hôpital Louis-H. Lafontaine. Nouvelle conception et réorganisation du secteur de la santé mentale (d'autres hôpitaux psychiatriques au Québec semblent atteints des mêmes calamités). Le gouvernement Lévesque sera vraisemblablement appelé à réinvestir des fonds. Sans doute faudra-t-il attirer davantage de psychiatres vers l'aspect clinique hospitalière de leur profession. L'incitation est peut-être aussi nécessaire dans ce domaine qu'à l'égard de la médecine en région.

Aujourd'hui, Camille Laurin est mieux placé que quiconque pour se rendre compte que la réforme des services psychiatriques entamée dans les années 60 (en partie sous son impulsion) bat lamentablement l'aile.

REVUE DE PRESSE

Une nouvelle espérance européenne

La presse parisienne accueille avec une certaine satisfaction la prise de position de M. François Mitterrand à Strasbourg, devant l'Assemblée européenne, en faveur d'un nouveau traité instituant l'Union européenne.

«Le Figaro», traditionnellement hostile au chef de l'État, n'hésite pas à dire que le discours de M. Mitterrand restera l'événement de cette dernière session parlementaire. «C'est une petite bombe que François Mitterrand a lâchée à Strasbourg. Si la profession de foi européenne du président de la République n'a pas rencontré le succès escompté, sa prise de position publique, faite au nom de la France, en faveur du projet de traité instituant l'Union européenne restera l'événement de cette dernière session du Parlement.»

Sous le titre «Europe: Mit-

terrand fait le forcing», «Le Matin» écrit: «L'Assemblée européenne des Dix a réservé un accueil chaleureux au discours de François Mitterrand, en particulier au soutien qu'il apporte à un «nouveau traité» pour l'Union européenne. Ces propos qui venaient après une allusion à une «Europe à plusieurs vitesses», et qui rappelaient ceux qu'il avait tenus à Bruxelles, au mois de mars, lorsqu'il avait parlé du «noyau dur» de la Communauté, ont été interprétés comme une invitation faite «à ceux qui le voudront» et en tout cas aux six États fondateurs, à aller de l'avant dans la construction européenne, sans se laisser arrêter par les difficultés du moment ou par les réticences de certains partenaires.»

Sous le titre «L'Europe au bois dormant», «Libération» écrit: «Ce discours, qui aurait

pu être un simple bilan de fin de présidence européenne s'est transformé en futurama imagé. À coups de TGV et autres engins spatiaux, il s'agissait sans doute de faire comprendre que l'existence de l'Europe reste encore devant nous. (...) En élargissant à l'Europe les préoccupations manifestées notamment lors de son voyage aux États-Unis puis lors de diverses interventions, Mitterrand poursuit sa logique mais surtout complète le dispositif théorique du passage à l'acte. Puisque les hasards du calendrier offraient à Mitterrand une tribune européenne au bon moment, il s'en est servi avec un florentisme consommé.»

«Le Quotidien de Paris» estime que le président Mitterrand «s'est voulu, à Strasbourg, le chantre inspiré d'une nouvelle espérance européen-

ne. Les circonstances s'y prêtent. À quelques semaines du terme de la présidence française et des élections européennes, le chef de l'État a tenu à faire un geste significatif. Ce discours marque en tout cas une rupture idéologique avec l'approche du début du septennat. Il n'est plus question de traiter tous les partenaires sur un même pied mais de prendre en compte à la fois leur spécificité et leur poids politique et économique.»

Pour «Les Échos», jamais jusqu'alors un président en exercice n'avait officiellement déclaré qu'il était temps de codifier par un texte aussi solennel un traité que M. Mitterrand a appelé «une réalité qui s'impose». (...) Le président de la République a voulu donner le plus grand retentissement possible à une initiative qui sera lourde de conséquences si elle se traduit dans les faits. Mais il n'est pas sûr que la France soit suivie par ses principaux partenaires, en particulier l'Allemagne fédérale, traditionnellement soucieuse de ménager la Grande-Bretagne.

Agence France-Presse

La restructuration scolaire

Plus de justice et de respect pour la population catholique

Monsieur Yves Bérubé
Ministre de l'Éducation
Québec, Qué.

Sous le couvert de la nécessité d'une restructuration scolaire, le présent gouvernement abuse des pouvoirs que lui a confiés la population en voulant lui imposer, par la force de la loi, une école qu'elle rejette depuis 20 ans et qu'elle rejette aujourd'hui plus que jamais: l'école d'Etat laïque et neutre dont se plaignent amèrement une proportion toujours grandissante de la population et surtout des parents de tous les pays qui l'ont adoptée. (Cf. notre mémoire à la Commission parlementaire sur l'éducation, 26 janvier 1984.)

A l'occasion de votre nomination comme ministre de l'Éducation, la population catholique attend de

vous, Monsieur le Ministre, plus de justice et de respect de ses droits scolaires dans un projet de restructuration équitable pour tous:

- le maintien de son système scolaire catholique authentiquement québécois: ses écoles et ses commissions scolaires catholiques;
- l'ouverture d'écoles autres pour ceux qui la demandent lorsque le nombre le justifie;
- la restauration des pouvoirs et de l'autonomie de ses commissions scolaires par rapport au pouvoir politique;
- l'abolition de l'école de masse, inhumaine et antipédagogique;
- la formation de maîtres qualifiés pour enseigner dans les écoles catholiques;
- la revalorisation du projet édu-

catif chrétien dans l'école;

- l'amélioration du rendement pédagogique, des programmes et du matériel didactique en fonction du projet éducatif chrétien;
- le rétablissement de l'ordre et de la discipline dans l'école;
- l'assainissement du climat qui y règne;
- le rejet du projet de loi 40, contraire à ses aspirations et à ses droits en matière scolaire, droits auxquels elle n'a jamais renoncé.

Continuant sans arrêt notre lutte pour l'obtention d'une paix scolaire juste et équitable pour tous, nous demeurons,

Le Mouvement scolaire
confessionnel
par: **Maurice ARCHAMBAULT**
Président

Des commissions scolaires ni démodées ni dépassées

Monsieur Yves Bérubé
Ministre de l'Éducation
Québec

Nous tenons à dénoncer les allégations voulant qu'il existe un consensus dans la population, en faveur des commissions scolaires linguistiques. Ce consensus existe peut-être au niveau de certaines personnes en place dans les structures, mais la très grande majorité de la population désire le maintien de ses commissions scolaires catholiques et protestantes. Elle l'a clairement manifesté chaque fois qu'elle a été réellement consultée (Livre vert 1977-78).

Les commissions scolaires confessionnelles ne sont ni démodées, ni dépassées, comme voudrait le faire croire Monsieur René Lévesque et certains ténors de la laïcisa-

tion de nos écoles. Malgré toutes leurs tentatives, depuis la création du ministère de l'Éducation, ceux-ci n'ont pu emporter le morceau; alors ils sont d'accord pour le grignoter en commençant par les commissions scolaires et le reste suivra; une école catholique dirigée par un organisme neutre, reflétera, tôt ou tard, la couleur de cet organisme. Des structures juridiques confessionnelles, contrôlées par les catholiques, sont essentielles à la survie de leurs écoles.

Aux États-Unis, devant la vague de laïcisation des écoles, l'Eglise a accepté d'être cette structure scolaire confessionnelle et a ainsi assuré le maintien d'écoles catholiques paroissiales, mais au prix d'énormes sacrifices financiers de la part de la population catholique.

Le désastre de l'école publique laïque américaine est un fait admis aujourd'hui, alors que l'on fait l'éloge des écoles catholiques, des écoles de certaines dénominations chrétiennes et des institutions privées. Pourquoi courir au même désastre qu'on a constaté ailleurs?

D'ailleurs, nos écoles n'appartiennent pas à l'Etat. Elles appartiennent à ceux qui les paient dont 85% de catholiques qui veulent, dans le domaine scolaire, décider de l'utilisation de leur argent laborieusement gagné.

Nous voulons conserver notre

patrimoine national le plus précieux, celui qui assure notre différence: nos écoles et nos commissions scolaires catholiques.

Le Comité des parents
catholiques de Rosemont
par **Aurore NANTEL**

Droits fondamentaux en cause

En février dernier, l'Assemblée des évêques du Québec intervenait à nouveau dans le débat sur la confessionnalité scolaire. Ce faisant les évêques ont ouvert un nouveau chapitre dans ce débat centré maintenant sur la portée de la Charte des droits et libertés de la personne. Ici la confusion est extrême et le débat actuel donne lieu à une inflation de concepts entourant les droits fondamentaux.

La notion de droits fondamentaux est relativement récente au Québec et les réalités qu'ils recourent sont généralement peu connues au sein de la population. Certains, soit par ignorance ou par mauvaise volonté, alimentent la confusion en créant de nouveaux concepts et en tentant de tout faire passer, y compris les privilèges, sous la notion de droits fondamentaux.

A notre avis, il n'y a que deux **droits fondamentaux** en cause dans le débat confessionnel: le droit à la liberté de conscience et le droit à la liberté de religion. Il n'y a pas de «droit fondamental à l'école confessionnelle» pas plus qu'il n'y a de «droit fondamental à l'école laïque». Le Mouvement laïque québécois n'a jamais prétendu à un tel droit. Le cadre laïque que nous revendiquons pour l'école, comme pour tous les services publics, est un corollaire, une conséquence nécessaire découlant du droit fondamental à la liberté de conscience.

Ce droit concerne tous les citoyens alors que le droit à la liberté de religion, dans ses manifestations, ne concerne que ceux qui adhèrent à une religion. Ces deux droits doivent être absolus comme l'indique l'article 18.2 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ratifié par le Québec):

«Nul ne subira de contrainte pouvant porter atteinte à la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix.»

Par contre la manifestation de cette liberté ne peut être que relative: (18.3)

«La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet de que des seules restrictions prévues par la loi et qui sont nécessaires à la protection (...) des libertés et droits fondamentaux d'autrui.»

Ainsi il serait contraire aux droits fondamentaux d'autrui qu'un athée, au nom de sa liberté de conscience, revendique une éco-

le publique athée. Il est tout aussi contraire aux droits fondamentaux d'autrui qu'un catholique, au nom de sa liberté de religion, revendique une école publique catholique.

Par contre l'école laïque, n'étant pas à l'image d'une conviction particulière, ne brime les droits fondamentaux de personne. Nous ne revendiquons donc pas un modèle d'école conforme à nos convictions (qui sont très diversifiées au sein des gens que nous représentons) mais une école pouvant respecter la liberté de conscience de tous et de chacun.

Voilà ce que les confessionnalistes n'ont pas encore compris.

Droits individuels et droits collectifs

La Charte québécoise, tout comme la Charte canadienne, la Déclaration universelle ou le Pacte international, définissent toutes les libertés fondamentales comme étant des **droits individuels**. La liberté de conscience et la liberté de religion sont donc des droits individuels; ceci vaut pour tout le monde, y inclus les catholiques. En légiférant sur ces droits, comme sur tout autre droit, l'Etat doit tenir compte des besoins de la collectivité; là s'arrêtent les prétendus «droits collectifs».

La prétention des confessionnalistes d'exiger de droit une école publique confessionnelle au nom des intérêts collectifs est une mystification destinée à faire croire que leur besoin, c'est-à-dire la manifestation de leur liberté de religion, serait menacé si l'école n'était plus confessionnelle ou ne dispensait plus l'enseignement religieux. Il n'en est évidemment rien; ces besoins peuvent être satisfaits ailleurs qu'à l'école et par d'autres personnes que les titulaires de classe.

Autrement cela voudrait dire que la liberté de religion ne serait respectée que pour les catholiques et presque uniquement au Québec. L'école confessionnelle et l'enseignement religieux à l'école publique ne peuvent donc être considérés comme des corollaires de la liberté de religion mais comme des privilèges qui se sont constitués à la faveur d'une très grande homogénéité sociale aujourd'hui disparue.

Sinon, qu'on nous explique en quoi les besoins collectifs des catholiques sont différents de ceux des autres collectivités religieuses et pourquoi ils le sont dans les autres pays. Qu'on nous explique aussi comment des besoins collectifs particuliers peuvent être plus importants que les besoins collec-

tifs de l'ensemble de la population, comme la protection de la liberté de conscience de tous.

Certains ont tenté de justifier la situation actuelle par la tradition. C'est même l'argument que l'ex-ministre de l'Éducation, Camille Laurin, et le critique libéral en éducation, Claude Ryan, ont servi à la Commission des droits de la personne venue leur expliquer que les projets éducatifs confessionnels brimaient le droit à la liberté de conscience. La C.D.P. n'a fait qu'évaluer le projet de restructuration scolaire à la lumière des droits fondamentaux contenus dans la Charte. Aurait-elle dû tenir compte de la tradition? S'il fallait tenir compte des traditions pour faire respecter les libertés fondamentales nous serions encore à la préhistoire des droits humains.

L'argument de la tradition, qui nous enferme dans une sclérose sociale, n'est pas nouveau pour justifier des situations de discrimination. En 1922 par exemple, Paul Eugène Roy, archevêque de Québec, déclarait: «une législation qui ouvrirait les portes au suffrage des femmes serait un attentat contre les traditions fondamentales de notre race et de notre foi». (1) A la même époque, le clergé ultramontain s'opposait avec acharnement à l'instruction obligatoire et gratuite qu'il considérait comme «des armes perfides contre les traditions catholiques». Pourtant le droit de vote a été accordé aux femmes et l'instruction est devenue obligatoire et gratuite. L'Eglise catholique ainsi que la race ont survécu à ces «attentats».

Aurait-il fallu ne pas accorder le droit aux femmes pour sauvegarder la tradition catholique? A cause de cette opposition du clergé, les femmes du Québec ont obtenu le droit de vote 25 ans après celles des autres provinces. Une situation discriminatoire semblable se pose aujourd'hui avec l'école confessionnelle: doit-on maintenir cette discrimination au nom de la tradition?

Comme par le passé, les évêques s'opposent aujourd'hui à l'évolution sociale et au respect des droits fondamentaux en refusant de se conformer aux exigences de la Charte québécoise. Ces mêmes personnes qui vont défendre ailleurs les droits humains bafoués font campagne ici pour restreindre la portée des droits fondamentaux en éducation afin de rendre possible le maintien des projets éducatifs confessionnels jugés discriminatoires.

A quoi sert une loi comme la Charte des droits si elle ne peut s'appliquer de façon pleine et entière dans un domaine aussi fondamental que l'éducation? Pourquoi une telle Charte si elle ne peut assurer à tous les citoyens l'accès, en pleine égalité, à ce service public?

Le plus incroyable c'est qu'un tel geste n'a suscité aucune répartition de la part du gouvernement. S'il abonde dans le sens des évêques, il aura démontré la futilité de la Charte dont il a été le premier à s'enorgueillir.

Daniel BARIL
Président
Mouvement laïque québécois

(1) Cité dans: «Ce que femme veut...», Secrétariat de l'Armée internationale de la femme, O.N.F., 1975.

L'électricité du Labrador

Le premier ministre de Terre-Neuve cherche à attendrir tous les Canadiens sur le malheureux sort fait à sa province par le méchant gouvernement québécois. Il devrait avoir la décence de retourner pleurer dans sa cour.

Aurait-il oublié que c'est une décision arbitraire, sans aucun fondement géographique ni historique, qui a amputé le Québec de «son» Labrador? Ce n'est qu'un juste retour des choses si nous pouvons jouir aujourd'hui des retombées économiques d'un contrat signé librement et en toute bonne foi, il y a déjà 15 ans.

A cette époque, Terre-Neuve n'avait pas les moyens d'aménager les chutes Churchill. Par l'intermédiaire d'Hydro-Québec, une société d'Etat, c'est nous, le peuple québécois, qui avons pris tous les risques, qui avons assumé tous les coûts. Plusieurs années auparavant, nous avions signé le même genre de contrat avec les Américains pour l'extraction du fer du Nouveau-Québec; nous avons respecté ce contrat qui répondait à nos besoins d'alors.

M. Peckford a tenté un coup de force en faisant appel à la Cour suprême pour trancher le débat en sa faveur. Il s'est même permis de dire qu'il balayerait le Québec du revers de la main lorsqu'il aurait gagné son procès. Il devrait se compter chanceux que le Québec consente à négocier avec lui. Il y a à travers le monde, et même au Canada, beaucoup d'autres dirigeants qui seraient bien moins conciliants.

Quelle que soit notre allégeance politique, nous nous devons, en tant que peuple, d'appuyer la position «raisonnablement ferme» de notre gouvernement dans cette affaire.

Gérald CORMIER
Laval

Des mots mal employés

J'ai publié dernièrement quelques réflexions sur la course libre à la succession de M. Trudeau.

Dans un papier consacré à Jean Chrétien, j'ai évoqué sa manière de rappeler à ses auditeurs la ville dans laquelle il est né, son appartenance à un milieu dit de «frogs» et son appétit pour la soupe aux pois, en regretant qu'un homme de son prestige et de son influence évoque avec une comique modestie ses origines obscures.

Ces derniers mots étaient maladroits, mal employés, mais ils ne se voulaient pas blessants. Ils furent plus, et j'en conviens aisément, une erreur de vocabulaire et même de français, qu'une allusion méprisante à son passé familial. Ces mots ont blessé ceux qui l'aiment et le respectent, et je leur présente mes excuses.

Les qualités de Jean Chrétien me sont connues. Je déplore parfois qu'il choisisse lui-même de diminuer un prestige que ses années de travail au service de son pays lui méritent.

Solange CHAPUT-ROLLAND
Montréal

Clarification

La chronique judiciaire de LA PRESSE du 8 mai faisait état de la comparaison devant le coroner de François Després relativement à la mort de Steven Nixon.

On y a alors présenté M. Després comme travailleur social, ce qu'il n'est pas puisqu'il n'est pas membre de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec.

Il convient de souligner que le fait d'exercer une action sociale ou de poser certains actes d'intervention sociale ne permet à quiconque d'utiliser le titre «travailleur social» s'il n'est d'abord inscrit au tableau des membres de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec. Cette disposition du Code des professions s'inscrit dans un objectif de protection adéquate du public.

Angéline THIBAULT
t.s., syndic
Corporation professionnelle
des travailleurs sociaux
du Québec

Los Angeles

À la veille des Jeux de Los Angeles, il est temps de faire une mise au point concernant la prononciation erronée du nom de cette ville qu'utilisent de nombreux Québécois.

Le nom «Los Angeles» est espagnol et doit être entièrement prononcé en espagnol, et l'article et le nom qui forment un tout: le nom de la ville. En anglais cela donnerait «The Angels» et en français «Les Angeles». Ceux qui disent «Los Angeles» prononcent l'article en espagnol et le nom en anglais mais français qui donne le prénom féminin «Angèle» et non le nom anglais «Angels».

Pourquoi le massacre de ce nom espagnol? Alors ces mêmes gens devraient aussi dire: «San François» ou «San Francis» quand ils parlent de «San Francisco».

Il n'y a que des francophones du Québec, heureusement ce sont la minorité, qui emploient cette appellation vicieuse. Même les Français de France le prononcent correctement.

Anne BIBEAU
Sainte-Victoire

Un hommage aux familles d'accueil

Dans une société en perpétuel changement, les transformations de toutes sortes se font rarement sans heurts et sans égratignures... Ce sont nos enfants qui subissent plus souvent qu'autrement les répercussions des multiples chambardements de l'heure. Alors que certaines familles «éclatent» littéralement, d'autres se sentent tout simplement incapables d'assumer un enfant handicapé physiquement ou mentalement. Mais comment remplacer temporairement une famille, sinon par une autre?...

Chaque année, des personnes engagées ouvrent leur porte et leur cœur pour pallier la situation, le malaise. Plusieurs jeunes peuvent alors profiter d'un milieu familial équilibré et chaleureux avant de se retrouver éventuellement parmi les leurs ou de pouvoir voler de leurs propres ailes. Des familles d'accueil se spécialisent même auprès de clientèles spécifiques, ce qui permet à des enfants déficients ou handicapés de repousser au maximum leurs limites dans un contexte familial plutôt qu'institutionnel ou hospitalier.

A toutes ces familles, qui consacrent temps et énergie à l'éduca-

tion d'enfants dans le besoin, l'équipe «Un toit pour moi» désire aujourd'hui rendre un hommage particulier. Depuis déjà huit ans, «Un toit pour moi», en collaboration avec le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, s'occupe de recruter des familles d'accueil. De ce fait, nous sommes fières de souligner les efforts de ceux et celles qui contribuent activement à mettre sur pied de nouvelles ressources hier impossibles, aujourd'hui réalisables.

Les bouleversements de notre époque nous auront, malgré tout, permis de découvrir des personnes prêtes à se «relever les manches» pour voir au mieux-être des plus démunis, quel que soit leur âge. En cette semaine des familles d'accueil, il nous fait donc plaisir de leur dire merci: merci pour leur collaboration et surtout merci de maintenir chez nous, l'espoir d'une société meilleure.

L'Équipe «Un toit pour moi»,
Denise Larouche, Yolande Dubé,
Monick Coupal,
Suzanne Perrault,
Florence Langevin,
Pierre Auclair

Le Salon de la femme peut-il être modifié?

Je suis allée comme des milliers d'autres au Salon de la femme, attirée par le thème du Bonheur. S'affirmer, être soi-même, bien dans sa peau sont des valeurs que je favorise. Quelle fut ma déception devant cette foire infernale où moi et mes compagnes avons dû, avant même d'être entrées, déboursier \$9 pour le stationnement, \$5.50 de frais d'entrée et 0.75 de vestiaire (...)

A notre entrée, l'avenue du bonheur nous accueillait. Premier diorama: la violence faite aux femmes (abusées, battues, etc.)... contrariété! Tout au long de l'avenue, brochures de toutes sortes sont distribuées. Le bonheur quoi? Ambiguïté. J'avoue n'avoir ni vu, ni compris le bonheur!

Kiosque après kiosque, je me suis sentie peinée, déçue, dévalorisée. On vous sollicite sans arrêt à acheter, à déboursier pour le chiffon miracle et tous les gadgets pour faire de vous la ménagère parfaite. Je vous épargne la panoplie démentielle sur la beauté. On vous incite à ne jamais vous accepter comme vous êtes, à refuser les rides et la cellulite qui s'installent inévitablement avec le temps, tout cela de façon subtile. Non que je sois contre le fait qu'il faut prendre soin de sa personne mais certainement pas à n'importe quel prix. (...)

Tant et aussi longtemps qu'on motivera les femmes à ne se préoccuper que de leur beauté, chiffon, décoration, coiffure, à bien

faire reluire la maison et à cuisiner de bons petits plats au détriment de leur intellect (s'affirmer, s'aimer, s'accepter, se valoriser, se gérer, communiquer, éduquer, s'impliquer socialement), il y aura toujours des femmes abusées, battues et exploitées.

A quand un salon éducatif et culturel où l'on cessera d'exploiter la naïveté des femmes, les grandes consommatrices du système, où l'on pourra apprendre à se défendre à armes égales contre les marchands de bonheur et les charlatans de ce monde?

Rien ne sert de mentir, les exposants, artisans et marchands, tous sont là avant tout pour s'enrichir, eux, et non pas nous. C'est de la grosse business, point! Alors pourquoi ne pas dire honnêtement dans la publicité, venez magasiner au Salon de la femme!

Cette manifestation devrait être gratuite et la facture présentée aux grands de notre société; n'est-ce pas eux finalement qui profitent le plus de cette publicité monstre?

Nous vivons dans une société de gadgets et où le superficiel règne en maître. L'essentiel est malheureusement absent de nos vies ainsi que la qualité. Dans quel état est votre brosse à dent? Divorces, suicides et meurtres se succèdent à tous les jours; ils sont le résultat de la bêtise humaine.

Madame Jacqueline Vézina, pouvez-vous changer cela?

Michelle LEGAULT
Ste-Marthe

«Ce n'est pas ce que j'attendais du Salon»

Que celles qui voudront visiter le Salon de la femme l'année prochaine s'y rendent sans idées préconçues, sinon elles risquent d'être déçues comme je l'ai été moi-même. En effet, on y exploite presque uniquement les côtes culinaires, ménagères et consummatrices idéales des femmes.

A ce salon, on peut déguster (comme chez Jadis en fin de semaine), déguster et encore déguster. On peut y passer le balai mécanique ou repasser ses vêtements à la vapeur. On peut enfin s'y acheter des boucles d'oreilles, un pagne mexicain, ou même une porte... le tout bien sûr avec sa carte de crédit.

Je ne serai tout de même pas de mauvaise foi et je reconnaitrai qu'il y a quelques kiosques d'information disséminés çà et là, ainsi que les pavillons «L'amour de soi», «La jeunesse» et «Les gratuites... ou presque». Le problème, c'est que ces pavillons traitent d'un sujet (intéressant) différent chaque jour et qu'aucune femme ne va au salon quotidiennement pendant dix jours.

Il n'y a qu'à regarder le plan du salon pour s'apercevoir que très peu de place est accordée à l'information et aux services (gratuits) alors que près des trois quarts de l'espace sont réservés aux biens de consommation, ce qui transforme le Palais des Congrès en un vaste centre d'achats.

On m'a expliqué le pourquoi de la chose lorsque je suis revenue, plutôt surprise, de ma promenade: l'argent. Les boutiques et les compagnies diverses, par exemple, sont prêtes à payer très cher pour obtenir un kiosque ici, soit pour faire des affaires, soit pour se faire connaître. Rien d'étonnant non plus à ce qu'une canette de liqueur coûte là un dollar et un beignet au chocolat 90 cents.

Ce n'est pas ce que j'attendais d'un salon de la femme. Quelle superficialité! Elles sont bien mal représentées toutes ces femmes (mères de famille ou célibataires,

bénévoles, ouvrières à la chaîne, citoyennes d'autres pays, etc.) qui mènent une vie utile, plus que remplie, mais bien souvent parsemée d'écueils insurmontables. (...) On pourrait appeler cette manifestation une immense «foire commerciale» à l'intention de tous plutôt qu'une exposition destinée aux femmes.

Peut-être ce salon a-t-il apporté beaucoup aux innombrables femmes de l'âge d'or. Pour ma part, si ma fille n'avait pas eu la chance de voir et de parler à Passe-Montagne au kiosque du Théâtre de Marjolaine, j'aurais regretté mes 5.50 dollars, et surtout le temps que j'ai perdu car je n'ai rien appris, ni rien découvert qui puisse m'aider à continuer à vivre de mon mieux mon rôle de femme / mère / traductrice pigiste / citoyenne canadienne et d'un monde en crise.

Claudine AZOULAY
Chomedey (Laval)



le café Laurier
394, Laurier ouest,
Montréal 273-2484

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE

100 ans d'actualités

LE CONCERT AU PROFIT D'ALBANI A OBTENU UN IMMENSE SUCCES

Le concert organisé par la «Presse» et donné hier soir (28 mai 1925) au théâtre Saint-Denis «en hommage national à Albani» a été ce que devait inspirer la belle œuvre entreprise au profit d'une artiste qui a inscrit le nom canadien dans les annales de l'art universel. Ce fut une soirée triomphale pour Albani, pour les excellents artistes au programme et pour les 2.400 auditeurs massés dans le vaste amphithéâtre.

Le Très Honorable William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, présida cette soirée inoubliable. Ayant été l'auteur de la suggestion qui fit organiser par la «Presse» une souscription nationale pour ve-

nir en aide à Albani, le premier ministre avait tenu, malgré les occupations que lui vaut la session d'Ottawa, à assister à une manifestation qui couronne dignement l'œuvre qu'il a tant à cœur.

A Londres, grâce à un appareil télégraphique installé par les soins du poste C.K.A.C. de la «Presse», Albani a dû entendre les artistes mettre leur talent au service de sa cause et faire monter vers elle l'hommage de sa race. Deux appareils de transmission lui ont apporté aussi l'écho des applaudissements qui accueillirent libéralement chacun des artistes. On imagine l'émotion qui a dû étreindre la grande artiste lorsque du Cana-

da lui parvint, répété par la voix d'une jeune compatriote, l'air qui lui valut de si grands triomphes: «Souvenirs du jeune âge sont graves dans mon cœur...» Et les applaudissements évoquèrent chez la grande diva bien des souvenirs de triomphes passés...

Sous le patronage de Lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada et de Lady Byng, ce concert fut honoré par la présence de toutes les personnalités en vue de la métropole. (...)

LES ARTISTES

Ce fut une occasion exceptionnelle pour les artistes canadiens que de se faire entendre par un auditoire à la fois nombreux et compréhensif. Tous réputés déjà à juste titre, ils ont suscité hier soir des éloges sans réserve. Leur directeur artistique, le distingué et dévoué impresario Louis-H. Bourdon, fut aussi chaleureusement félicité. (...)

Les artistes furent présentés dans des conditions extrêmement favorables à l'exécution des œuvres au programme. Un éclairage bien réglé, sur la scène et dans la salle, mit bien en valeur le recueillement musical d'un Renaud, l'entrain bien rythmé d'une Letourneux, l'interprétation détaillée d'un Brault et l'expression nuancée d'une Manny. (...)

Le concert commença à huit heures et demie précises, quelques instants à peine après l'arrivée du premier ministre du Canada. Sans qu'il y ait eu aucun intermède, il se termina exactement à 10 heures 55.

Un auditoire invisible, dont il est impossible d'estimer le nombre, a écouté au radio tout le concert Albani. Ce fut une surprise pour les amateurs de radio, cette transmission n'ayant pas été annoncée. (...)



La loge d'honneur et les artistes, tels que vus par le dessinateur de LA PRESSE.



C'est en lui consacrant la moitié de sa première page que LA PRESSE marquait en 1911 le 300^e anniversaire de la venue de Samuel de Champlain à Montréal, le 28 mai 1611. Le texte était accompagné de ce portrait de Samuel de Champlain.

LES TRAMWAYS A LONGUEUIL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

LONGUEUIL, 30 — Notre ville est maintenant reliée à Montréal par une ligne de tramways et l'inauguration de ce service, qui a eu lieu samedi après-midi (28 mai 1910), a pris la tournure d'une fête publique générale. Toute la ville était en liesse, surtout on voyait des décorations. (...)

Les tramways spéciaux sta-

tionnaient à 2 h. 30 au coin des rues McGill et Youville, à Montréal, attendant les invités de la compagnie qui devaient faire ce voyage d'essai de la ligne comme hôtes, des directeurs. Le trajet s'accomplit, sans incident remarquable jusqu'à Montréal-Sud, où l'on dut faire halte afin d'entendre la lecture d'une adresse par M. Napoléon Labonté, maire de la municipalité. (...)

BABILLARD

Un «mystère» éclairci

M. Jean-Louis Roy est sous-secrétaire de toponymie au Service de l'urbanisme de la ville de Montréal. Il est responsable de la recherche sur la petite histoire des rues de la ville, si bien que personne mieux que lui ne pouvait nous renseigner sur le sort réservé à la rue Trefflé-Berthiaume aujourd'hui disparue, résolvant le «mystère» soulevé par la parution d'une photo, dans cette page, le 1^{er} mai dernier.

Or, grâce à M. Roy, on apprend que la rue Trefflé-Berthiaume «est disparue dans l'autoroute des Laurentides», pour reprendre les mots de sa lettre.

Cette explication plaira sans doute à Daniel Vermette, de la rue de la Paix, qui avait fourni une explication semblable. Mais Laurent Dussault, de la rue Villeneuve, ne sera pas du même avis. En effet, à son souvenir d'ambulancier dans le secteur, la rue Trefflé-Berthiaume se trouvait dans le prolongement de la rue Morrice, et elle était disparue le 22 avril 1959 quand la ville a changé le nom de Morrice en James-Morrice. Mille meris à tous ces «collaborateurs».

100 ans de courrier

La succursale postale de Notre-Dame-de-la-Salette célébrait le 18 mai dernier le centième anniversaire de son existence. Ce bureau, dont le premier maître de poste fut U.G. Paré, dessert quelque 500 familles. Le maître de poste actuel, Mme Gladys Beauséjour, est la quatorzième de la lignée.

ACTIVITÉS

Salon des sciences et de la technologie

Place Bonaventure — Ceux qui n'ont pas encore eu la chance de voir la spectaculaire exposition 100 ans d'imprimerie présentée par LA PRESSE depuis octobre dernier, tout comme ceux qui voudraient bien la revoir, pourront le faire en visitant le kiosque de LA PRESSE au salon. Jusqu'au 31 mai inclusivement.

À la télévision

Le 18-heures, Télé-Métropole — Vers 18 h 20, les animateurs commentent quelques manchettes tirées des pages de LA PRESSE et qui ont fait l'actualité d'hier.

Le tire-bouchon est l'invention d'une jeune fille

Le tire-bouchon a été inventé en 1512, par une jeune fille de dix-sept ans, dont le père était maréchal-ferrant dans le village de Ternant.

Cette dépêche qui nous laisse sur nos appétits a été publiée le 28 mai 1927.

GUERRE AUX PETARDS!

Il faut, à tout prix, empêcher les commerçants sans scrupule de vendre des pièces pyrotechniques aux enfants et aux adolescents qui ne peuvent les utiliser sans danger pour eux ou leurs voisins.

MALGRÉ l'existence du règlement municipal No 260, la vente et l'usage des pétards n'en a pas moins continué, cette année, surtout la semaine dernière. C'est fatal, le 24 de mai ne peut se passer de pyrotechniques plus ou moins amusantes. Le voisinage de la république yankee, où l'on célèbre la fête nationale (4 juillet), en tuant des centaines de gens avec des pétards-canon, des bombes ou des balles de revolver, a fait naître ici, il y a bien longtemps déjà, une si folle effervescence, surtout chez les jeunes, qu'il ne se passe pas de 24 mai sans qu'on ait à déplorer de malheureux accidents, toujours imputables à l'usage de pièces pyrotechniques.

Depuis un mois au moins, on a commencé à mettre des pétards à l'étalage

des magasins. De toutes dimensions et de toutes natures, ces explosifs attirent l'attention des enfants et leur inspire un désir irrésistible de manifester bruyamment leur enthousiasme. Peu importent les moyens de se procurer les éternels pétards, on se les accapare à tout prix, souvent même par un vol, et la fête commence.

Une fois que les pétards tant désirés ont été achetés,

GARE AU PUBLIC!

Dans les foules, dans la rue, aux portes des magasins, à l'entrée

des théâtres, sur le marchepied des tramways, sous les roues de ces véhicules, l'explosion se produit, et, malheureusement trop souvent, il s'ensuit des accidents. Les jupes s'enflamment, les crises se produisent, la foule hurle et le coupable... disparaît.

Le paragraphe «c» de l'article 112 du règlement 260 dit:

«PERSONNE NE DEVRA TENIR, VENDRE OU TIRER DES PETARDS DANS LA CITE, et personne ne devra fabriquer ou tenir en vente des feux d'artifices avant d'avoir obtenu un permis à cet effet de l'inspecteur des édifices.»

La loi, comme on le voit, est assez précise. (...)

CE QUE DIT LE CHEF CAMPEAU

Interrogé, le chef Campeau



déclare qu'il existe en effet un règlement défendant l'usage de ces explosifs ailleurs qu'à soixante verges des maisons ou de la rue.

Tous les printemps, cependant, et en été, au cours des manifestations patriotiques, on est obligé d'user de tolérance, d'autant plus que la police ne peut être partout pour empêcher les délits de ce genre.

Cependant, le public est d'avis que l'on devrait réprimer les abus et empêcher l'usage des explosifs dans les rues. Le règlement est formel.

Cet article fut publié le 28 mai 1907.



CIRCULATION 80915 LA PRESSE 527 62

MONTRÉAL, SAMEDI 28 MAI 1904

CES BONS GOGOS

GRAND CIRQUE DE LA BÉTISE HUMAINE

TOUT POUR RIEN

GOGO, JE NE PENSE QU'A TOI!

PLUS D'EFFORTS PLUS DE TRAVAIL

EN VEUX-TU GOGO? ENVOIE!

DE L'OR DE L'OR DE L'OR!

1000 pour 1

UN TROUPEAU DE BOEUF POUR UN OEUF

TOUT LE MONDE RICHE

DONNE TON ARGENT GOGO, ET LAISSE-MOI FAIRE

Phyca! Phyca! bas les pour en prendre

CES bons gogos!... comme ils s'en donnent, comme ils n'ont pas dégénéré!... comme ils sont toujours dignes de leur ancêtre, M. Gogo, type populaire, qui est apparu pour la première fois au théâtre, dans un vaudeville en un acte, vers 1830. (...)

Ainsi commençait l'article qui accompagnait cette première page consacrée à la bêtise humaine et publiée le 28 mai 1904. Mais la page était tellement explicite que le texte devenait presque superflu...

Au moins 11 morts durant le week-end

■ Au moins 11 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours de la fin de semaine.

Richard Plante, 31 ans, de St-Léon de Standon, est décédé tôt samedi matin après avoir perdu le

contrôle de son véhicule sur la route 277 sud à St-Malachie.

Une résidente des États-Unis, **Mme Mary Ann Barber**, 43 ans, a perdu la vie samedi à la suite d'un accident survenu sur la route 117 à McWatters, près de Rouyn.

Elle a perdu le contrôle de sa camionnette qui fut heurtée par un autre véhicule.

Un accident de motocyclette a fait une victime samedi sur le Chemin du roi à St-Paul D'Abbottford. **Réal Cameron**, 30 ans, de L'Ange-Gardien a trouvé la mort après avoir raté une courbe avec sa moto et a frappé un arbre.

Un résident de Longueuil, **Richard Goulet**, 20 ans, est décédé samedi à la suite d'une collision frontale survenue sur la route 108 à Lambton, près de Lac Mégantic.

Un homme de 65 ans, **Théodore Coffin**, de Laval, est mort après avoir été renversé par une automobile samedi sur la route 640 à Lachenaie.

Un meurtrier s'évade d'une prison neuve

■ CAMBRIDGE, Massachusetts (D'après AP) — Michael Thompson, qui est accusé du meurtre d'un policier de Montréal et qui est l'un des hommes les plus recherchés au Canada, n'avait pas encore été repris hier, trois jours après être devenu le premier prisonnier à s'évader de la prison du comté de Middlesex, au Massachusetts.

Thompson, 28 ans, figure sur la liste des dix personnes les plus recherchées au Canada depuis 1982 et il doit également répondre à des accusations de tentative de meurtre dans le comté de Middlesex.

Thompson, que l'on croit armé et dangereux, s'est évadé de sa cellule du 18e étage de la prison du comté de Middlesex jeudi soir en s'échappant par une ouverture dans le système de ventilation. Selon la police, il parvint à fuir par une porte après avoir utilisé un drap pour descendre le long d'un câble dans une cage d'ascenseur.

L'évadé, dont un des alias est Bernard Bessette, se trouvait en prison depuis janvier dernier en attendant son procès au cours duquel il devait répondre à des accusations de vol à main armée et de tentative de meurtre.

Le lieutenant de police Al Yemma, de Cambridge, a déclaré que l'évasion a pu se faire grâce à un trou pratiqué par des électriciens dans le plafond de la cellule du prisonnier. Les électriciens, qui avaient réparé une défectuosité dans le système d'éclairage, avaient laissé un trou d'à peine 20 par 28 centimètres.

« Il s'est tout juste glissé dans cette ouverture, de la taille d'une feuille de papier ordinaire », a dit M. Yemma. « C'est vraiment incroyable qu'il ait pu passer par là. C'est parfois utile d'être mince, je crois. »

Le policier a dit que c'était la première évasion depuis l'inauguration de la prison, il y a huit mois.

core l'identité du pêcheur, qui se serait noyé.

La police des Ports nationaux a repêché hier le cadavre d'un homme dans le bassin Bickerdike, dans le port de Montréal. L'homme, âgé d'environ 40 ans, était, semble-t-il, dépressif et il aurait été porté disparu il y a quelque temps déjà. Hier soir, l'identité de la victime n'avait pu être dévoilée, la famille n'ayant pas encore été informée de l'incident.

Vendredi soir, deux jeunes hommes, **Alain Ouellet**, 18 ans, de Montréal-Nord, et **Johnny Aebly**, 19 ans, de LaSalle, se sont noyés dans les eaux de l'aqueduc de la ville de Montréal.

Enfin, une personne a trouvé la mort dans l'explosion qui a détruit une maison samedi soir, à Verdun, sur la rue Bannantyne, près de la rue Melrose. Hier soir, on ne connaissait pas encore l'identité de la victime.

Un mari poignarde sa femme

■ Un drame familial a été marqué hier par une tentative de meurtre dans un logement se trouvant au 3569, Place Rivard, dans le quartier Duvernay, à Laval. Au cours d'une querelle, un homme de 63 ans aurait poignardé sa femme à l'abdomen. La femme est âgée de 62 ans et elle a été transportée à la Cité de la santé de Laval. Son mari est détenu par la police et il devra répondre à des accusations de tentative de meurtre. On ne connaît pas l'identité des acteurs de ce drame.

"La forme au maximum... c'est super! Je la recommande à tout le monde!"



Tina DelVecchio

TINA DELVECCHIO
Coiffeuse

Découvrir la forme au maximum, c'est aussi possible pour vous... grâce au Système Nautilus.

Nos conseillers professionnels vous aideront à retrouver les joies du bien-être physique en quelques semaines, dans une ambiance décontractée.

Abonnez-vous dès aujourd'hui et découvrez la forme au maximum!... dans un Centre de conditionnement Nautilus.



La forme au maximum

Centre de conditionnement Nautilus

ANJOU 7777 Manapitoulon Est 352-1481	LASALLE 1050 Shevchenko 350-6300	LONGUEUIL 350 Cote Pariser Ouest 674-6264
BROSSARD 1870 Panama 672-9883	LAVAL Centre sportif Carrefour 2001 Autoroute Laval 681-6455	REPENTIGNY 240 Pontbriand 582-0901
CENTREVILLE 1226 Ste Catherine Ouest 866-1553	VILLE ST-LAURENT 8305 Côte de Liesse 739-2289	VILLE MONT-ROYAL Centre Rockland 341-1553

Autre bombe au Wisconsin

■ LA CROSSE, Wisconsin (D'après UPI) — Une autre bombe, la septième du genre, a été découverte hier, au Minnesota cette fois, et la police croit que cet engin et les six autres du même genre trouvés au Wisconsin sont l'oeuvre d'une personne souffrant de problèmes mentaux.

La septième bombe, de fabrication artisanale et constituée d'un bout de tuyau contenant de l'explosif, que les autorités ont qualifié de semblable à celles découvertes à La Crosse, au Wisconsin, a été trouvée à Stillwater, au Minnesota, qui se trouve à environ 160 km de La Crosse.

La septième bombe était accompagnée d'une note faisant état du même groupe revendi-

quant la pose des six autres bombes trouvées à La Crosse.

Le chef de police de Stillwater, Wally Abrahamson, a déclaré qu'un homme marchant sur une voie ferrée près du Mississippi avait remarqué un objet insolite se trouvant dans un buisson et qu'il y avait jeté une pierre. La bombe a alors fait explosion mais l'homme n'a pas subi de blessures.

M. Abrahamson a déclaré qu'une note déposée non loin de la bombe indiquait que celle-ci avait été placée par la « Force de frappe des gais de la région du centre-nord contre l'oppression du public et de la police ». Des notes semblables avaient été trouvées à La Crosse.

Nouveaux candidats du PC

■ Le Parti progressiste-conservateur du Canada a élu hier cinq nouveaux candidats au Québec en vue des prochaines élections fédérales.

Dans la circonscription de Beauharnois, le maire de Beauharnois et directeur général de la commission scolaire des Moissons, M. Jean-Guy Hudon, âgé de 43 ans, a battu ses deux adversaires, MM. Guy Berthiaume et Hu-

bert Leduc; dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. André Plourde, 37 ans, a triomphé de MM. Denis Tardif et Henri Lavoie; M. André Bissonnette, un homme d'affaires de 44 ans, a été élu dans le comté de Saint-Jean; enfin, MM. Raymond Rochon, 44 ans et André Harvey, 41 ans, représenteront le PC dans les comtés de Bourassa et Chicoutimi, respectivement.

APPRENEZ L'ANGLAIS

avec notre spécial d'été

4 semaines **INTENSIVES** à 199\$
ou
10 semaines **RÉGULIÈRES**

GALOIS
844-5060

Depuis 1965

1410 Stanley **MÉTRO PEEL**

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue
652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

NETTOYAGE DE TAPIS PAR LES PROFESSIONNELS

Vos tapis et moquettes méritent ce qu'il y a de mieux. Seuls les spécialistes chez Yervant vous assurent d'un nettoyage méticuleux et soigné.

■ **NETTOYAGE DE TAPIS MUR-À-MUR À VOTRE RÉSIDENCE OU À VOS BUREAUX**

Depuis 1935 **15%** de rabais si vous apportez et cueillez vous-même vos tapis

5255 De Sorel
En face du Métro
De La Savanne

735-2731

Yervant inc.

Tapis orientaux et moquettes de qualité

2e ajustement c'est notre affaire...



Soulier de marche ultra léger avec semelle de mousse et talon confortable. Taupe, marine.

#4253

AA B C D E
6 1/2-9 4 1/2-10 6-9 4 1/2-11 6-10

Vaste choix de sacs à main pour coordonner.

C. BEAUSOLEIL INC.

1036, rue Ontario est
angle Amherst 522-6338

781, rue Jean-Talon est
face au métro 272-7222

12 h 15
Midi Soleil
avec Pierre Marcotte

16 h 30
La course aux trésors
avec Jacques Salvail

18 h 00 **Le 18 heures**
18 h 30 **Forum**
avec Jean Cournoyer et Matthias Rioux

19 h 30
Galaxie
avec Réal Giguère et Georges Carrère
Marjolaine Hébert
Yvan Canuel
Pierre Dufresne
Pierre Labelle

20 h 00
Vegas

21 h 00
Peau de banane

21 h 30
Michel Jasmin

22 h 30
Les nouvelles TVA

23 h 15
Cinéma de fin de soirée

CFTM 10
CABLE 7

Marcos proclame son parti vainqueur

d'après AFP, AP, Reuter
■ Le président Ferdinand Marcos des Philippines a proclamé dimanche la victoire de son parti aux élections législatives du 14 mai, bien que les résultats officiels définitifs ne soient pas encore connus.

Le président Marcos a affirmé que le Mouvement de la nouvelle société (KBL) au pouvoir avait remporté 110 sièges sur les 183 à pourvoir. Soixante-trois sièges de députés sont allés à l'opposition et 11 aux indépendants, a ajouté le chef de l'Etat dans un communiqué. Dix-sept députés sont directement nommés par le président pour former une assemblée de 200 députés au total. L'opposition affirme pour sa part que des fraudes l'ont privé d'une victoire.

Dans un communiqué de la présidence, M. Marcos ajoute que la nouvelle majorité permet

tra de mettre en oeuvre les projets de réorganisation du gouvernement et de poursuivre le programme de redressement économique. D'autre part, le président, inquiet de la montée de l'opposition, a mis sur pied un certain nombre de comités qui devront se pencher sur les problèmes qui ont causé sa baisse de popularité.

Pour sa part, M. Salvador Laurel, dirigeant de l'opposition philippine a déclaré que son parti allait combattre les pouvoirs spéciaux du président et réclamer éventuellement la révision de la Constitution. Au cours de sa conférence de presse de samedi, M. Marcos avait annoncé par avance qu'il entendait garder les pouvoirs spéciaux que lui confère, a-t-il affirmé la Constitution et qu'il fallait nécessairement pour combattre «la subversion communiste». Mais pour M. Lau-



telephoto UPI
Ferdinand Marcos

rel, le président Marcos «veut rester un dictateur et nous voulons faire tomber la dictature».

CALME PRÉCAIRE DANS LE GOLFE L'Iran se prépare à la bataille finale

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

■ Le calme régnait hier dans le Golfe, où aucune attaque de navire n'avait été annoncée depuis vendredi, tandis que les observateurs à Téhéran considèrent désormais qu'une vaste offensive iranienne est de plus en plus probable cette semaine. Cette offensive pourrait coïncider avec le début du mois de juin, mois du ramadan et du jeûne islamique.

Les diplomates en poste à Téhéran ont notamment fait remarquer que les récentes manifestations populaires en faveur du régime et de la guerre, manifestations menées surtout par les gardes révolutionnaires et les volontaires baasistes de tous âges, suggèrent que cette nouvelle offensive est de plus en plus imminente.

L'hadjatoleslam Hachemi Rafsanjani, représentant de l'imam Khomeiny au conseil supérieur de Défense, a affirmé la semaine dernière qu'il fallait terminer cette guerre par un mouvement rapide et décisif, semblant indiquer que l'heure n'était plus aux petits pas des précédentes opérations.

Certains articles de la presse iranienne soulignent que le meilleur moyen de contrer les attaques irakiennes de pétroliers dans le Golfe consiste à réactiver le front terrestre où, pour la première fois depuis le début du conflit irako-iranien en septembre 1980, Téhéran a rassemblé en avril dernier quelque 700 000

hommes. Les observateurs signalent également que l'Iran a envoyé la semaine dernière deux nouvelles divisions au front.

En dépit du calme d'hier, l'avenir reste lourd de menaces au terme d'une semaine qui a vu 11 attaques contre des bâtiments dans le Golfe.

L'Irak a rejeté samedi sur l'Iran l'entière responsabilité de l'escalade récente dans le Golfe. Bagdad se réserve le droit d'user de la légitime défense à la suite du rejet par Téhéran des résolutions destinées à mettre un terme à la guerre par des moyens pacifiques.

Dans la capitale iranienne, on affirmait hier de sources sûres que l'URSS a fait pression sur ses alliés pour qu'ils cessent leurs livraisons d'armes à la république islamique et qu'une livraison technique aurait ainsi été suspendue récemment.

À Washington, on estimait hier de bonne source au Congrès que l'expédition de 200 missiles (sol-air) Stinger à l'Arabie saoudite pourrait être décidée mardi. Selon le Washington Post, citant hier des sources gouvernementales, l'administration Reagan s'apprête en outre à louer des avions-citerne KC-135 à Ryad.

Cependant la volonté du président Ronald Reagan de manifester l'appui des Etats-Unis aux pays arabes modérés du Golfe menacés par l'escalade de la guerre risque d'être freinée par le Congrès. Ce dernier souhaite en effet que les missiles anti-ae-

riens, qui seraient destinés à défaire tant les pétroliers transitant au large des côtes de l'Arabie saoudite que les puits pétroliers saoudiens, soient seulement loués afin «que les Etats-Unis aient un meilleur contrôle sur les armes qu'ils envoient», a-t-on indiqué samedi de bonne source à Washington. Le gouvernement Reagan renoncera probablement, au surplus, à solliciter l'approbation du Congrès pour l'envoi d'un millier de missiles anti-aériens supplémentaires aux Saoudiens.

Les membres du Congrès ne sont pas convaincus que l'Arabie saoudite ait besoin de fournitures d'armes aussi importantes qu'il ne seront, en tout état de cause, pas disponibles avant deux ans.

À Koweït, un responsable gouvernemental a annoncé hier la création d'une commission spéciale de crise chargée d'élaborer un plan global prêt à être appliqué en cas d'urgence. Un porte-parole gouvernemental a indiqué que le Koweït avait pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir la défense de ses pétroliers.

Enfin, le pape Jean Paul II a lancé un appel hier pour la paix entre l'Iran et l'Irak. «De jour en jour, a déclaré Jean Paul II, le conflit entre l'Iran et l'Irak devient plus grave et les ruines, les destructions et les morts - on parle de 300 000 morts en quatre ans - se multiplient dans les deux pays.»

Égypte : élections législatives marquées de sérieux incidents

d'après AP et AFP

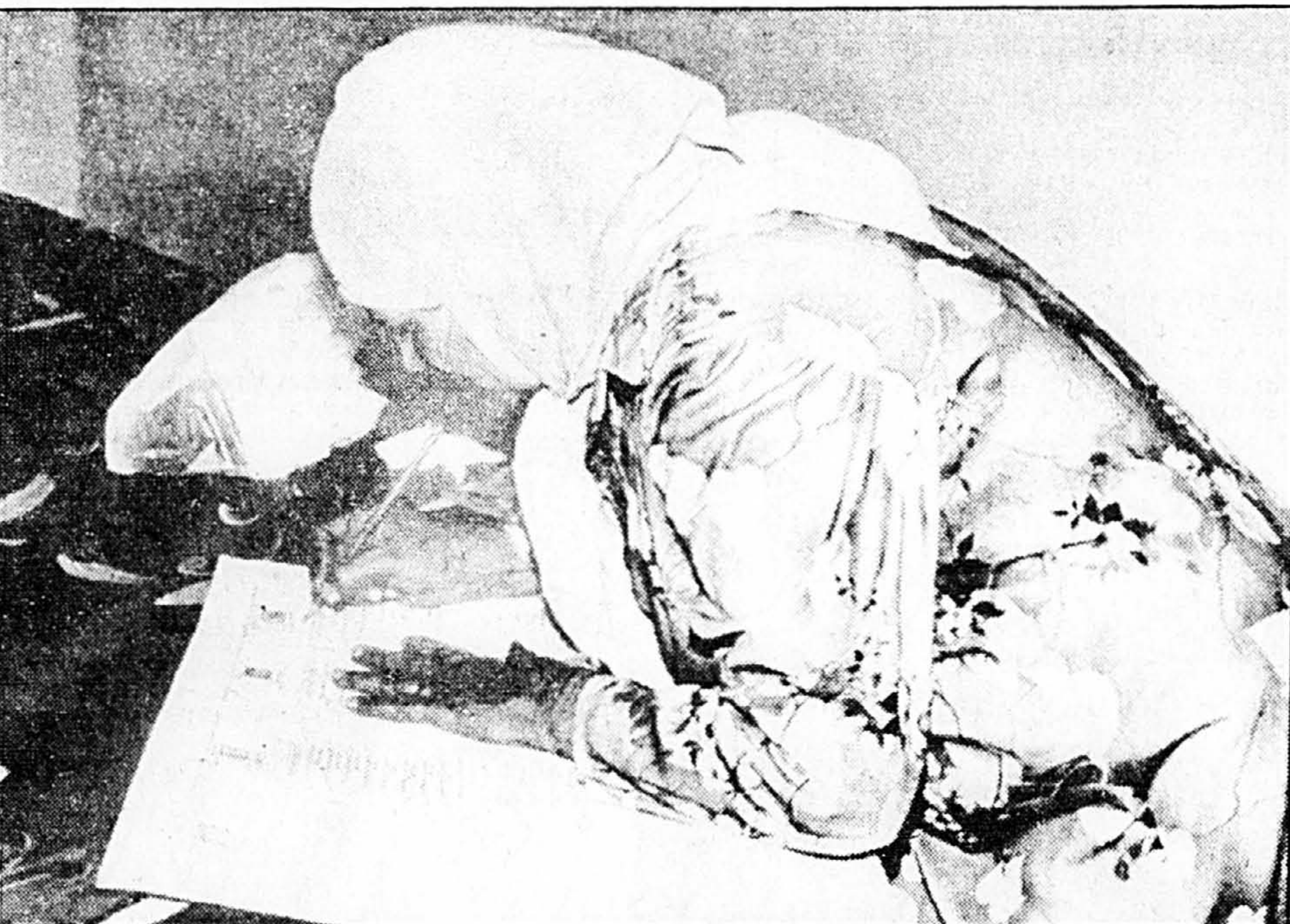
■ Les élections législatives égyptiennes pour le renouvellement de l'assemblée du peuple - dont les résultats ne devaient être connus que demain - ont été marquées hier par plusieurs incidents dont l'assassinat en plein bureau de vote d'une candidate de l'opposition de centre-gauche, par un bilan de quelque 20 blessés et par un faible taux de participation.

Mme Nemat Mohammed Hassan, candidate du Parti socialiste travailliste (PST), a été abattue par son rival du Parti national démocratique (le parti au pouvoir), M. Abdel Moneim Badran, à Nag-et-Tawil, près de Louxor, à 750 km au sud du Caire, de plusieurs balles dans la poitrine.

Mme Hassan, 45 ans, professeur dans l'enseignement secondaire, est décédée à son arrivée à l'hôpital. Selon le secrétaire du PST, M. Abel Hamid Barakat, l'assassin de Mme Hassan, un vendeur de voitures, a agi par «colère et par rancune» car «la liste travailliste est forte dans cette circonscription, et elle avait de bonnes chances de gagner».

Selon des témoins, une dispute aurait éclaté entre M. Badran et Mme Hassan. Cette dernière se serait opposée à ce que des femmes soient autorisées à voter sans carte d'identité ni carte d'électrice.

Un autre incident, moins grave toutefois, a eu lieu dans l'après-midi à Chibine el-Qanar, une ville du delta du Nil, où l'épouse du candidat du Parti national unioniste progressiste (PNUP, gauche pro-soviétique), M. Ahmed Abd el Aziz Barakat, a été blessée par balles par un inconnu alors qu'elle se rendait avec son mari au bureau de vote. Elle n'a pas été sérieusement atteinte mais elle a toutefois dû être hospitalisée.



Un faible taux de participation a marqué les élections égyptiennes

telephoto UPI

L'ETA gâche la fête des forces armées espagnoles

d'après Reuter

■ Un capitaine de la garde civile a été tué hier à Pamplune dans l'explosion de sa voiture piégée, un attentat sans doute perpétré par l'ETA qui entendait célébrer à sa manière la fête des forces armées. Le capitaine Luis Hoyó Ochao, 55 ans, a été tué sur le coup et sa femme a été grièvement blessée par l'explosion de la bombe placée sous leur voiture.

L'attentat a assombré la journée. Un défilé militaire avait eu

lieu auparavant dans la cite castillane de Valladolid, où plus de 6.000 fantassins, aviateurs et marins ont célébré la fête des forces armées espagnoles. Le roi Juan Carlos, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement, et de nombreux ministres étaient présents à Valladolid où d'importantes forces de sécurité avaient pris place au centre de la ville durant le défilé pour éviter tout attentat terroriste ou manifestation des pacifistes, opposés à la présence de l'Espagne dans l'Alliance atlantique.

La CEE veut accentuer le dialogue avec Moscou

d'après Reuter

■ Les ministres des Affaires étrangères des dix pays de la CEE, réunis dans le sud de la France, sont convenus hier de la nécessité d'un dialogue plus suivi avec l'URSS malgré l'accroissement de la tension est-ouest.

Se faisant le porte-parole de ses neuf collègues, M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, a déclaré à l'issue d'un week-end informel à Salon-de-Provence: «Nous sommes dans une période où il est important de multiplier les occasions de rencontre avec l'Union soviétique.»

M. Cheysson a précisé que «l'analyse des Dix était pratiquement la même sur la nécessité

des contacts, leurs limites et la fermeté dont il faut faire preuve».

Les participants ont également abordé le problème de l'intensification de la guerre du Golfe et ses implications sur l'approvisionnement mondial en pétrole ainsi que le fonctionnement de la communauté européenne, la situation en Amérique centrale et les risques de déstabilisation en Afrique, particulièrement au Soudan.

Le ministre français a déclaré que l'une des raisons pour lesquelles les pays européens souhaitent dialoguer avec Moscou était la présence d'un «nouveau patron» au Kremlin.

Épreuve de force en RFA

d'après AFP

■ Après quinze jours de grève pour la semaine de 35 heures sans perte de salaire, qui n'ont pas fait plier le patronat de la métallurgie ouest-allemande, le puissant syndicat IG-Metall organise aujourd'hui une marche sur Bonn avec, espère-t-il, la participation de 200 000 métallurgistes.

Le plus important conflit social qu'ait connu la RFA depuis 6 ans, tourne maintenant à l'épreuve de force tant les positions du syndicat et du patronat sont éloignées. Vendredi soir, les premières négociations entamées depuis le début de la grève se sont terminées sur un échec. Ce matin, trains, cars et même bateaux vont converger vers la capitale fédérale de toute l'Allemagne, et particulièrement des régions de Stuttgart et de Francfort, où la grève de 58 000 métallurgistes a réussi en deux semaines à paralyser une grande partie de la puissante industrie automobile allemande.

La manifestation des métallos est destinée à lutter contre les lock-out, décrétés par le patronat du nord du Bade-Wurtemberg, près de Stuttgart, pour toutes les entreprises de plus de 2 000 salariés. Une décision similaire touchera les métallurgistes de la région de Francfort à partir de mercredi. La manifestation vise aussi la coalition des chrétiens-démocrates et des libéraux au pouvoir qui n'ont cessé de répéter, à commencer par le chancelier Kohl, que la revendication des 35 heures était irréaliste et menaçait la compétitivité de l'industrie allemande.

L'hebdomadaire Der Spiegel écrivait hier que la manifestation sert aussi à détourner contre le gouvernement la colère des métallos mis au chômage technique qui, contrairement aux grévistes, ne reçoivent aucune indemnité du syndicat.

Si la grève a commencé dans un petit nombre d'entreprises, elle touchait, directement ou indirectement, en fin de semaine près de 250 000 personnes, dont 100 000 ouvriers de l'automobile mis au chômage technique. BMW, Daimler-Benz, Opel et Audi ont dû fermer plusieurs de leurs usines, à cause de l'arrêt de la fourniture de pièces fabriquées par les sous-traitants de Stuttgart.

Gesamtmittel, l'organisation patronale de la métallurgie, a estimé vendredi à 1,15 milliard de DM les pertes dues à la grève.

Déjà, les experts s'inquiètent des conséquences sur les promesses de reprise économique. C'est un coup de gel sur la croissance, qu'on prévoyait de 3 p. cent pour 1984 en RFA, dit l'un d'eux. Les négociations doivent reprendre demain après la marche sur Bonn. Officiellement, IG-Metall ne veut pas abandonner la partie tant que des propositions acceptables ne lui auront pas été faites. Le patronat ne veut pas céder sur le principe de la semaine de 40 heures, tout en acceptant des aménagements d'horaires dans certains cas particuliers.



Une monstre manifestation doit se dérouler aujourd'hui en Allemagne

telephoto UPI

Colombie : entrée en vigueur de la trêve

d'après AFP

■ Le président colombien Belisario Betancur a ordonné hier soir à l'armée et à la police de cesser le feu contre le mouvement de guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC-communistes) qui a signé avec le gouvernement une trêve entrant en vigueur aujourd'hui.

Les FARC ont demandé à leurs militants de déposer également les armes dans un communiqué simultané à l'ordre de cessez-le-feu du chef de l'Etat. Les FARC, principal mouvement de guérilla colombien, regroupent environ 20 000 hommes et célébraient hier le vingtième anniversaire de leur fondation.

La trêve conclue entre le gouvernement conservateur du président Betancur et les FARC doit, en principe, durer un an. Selon l'accord de paix, le gouvernement doit, au cours de cette année, réaliser des réformes socio-économiques et faciliter la réinsertion des guérilleros des FARC, notamment dans les campagnes.

Deux autres mouvements de guérilla, notamment le Mouvement du 19 Avril (M-19), extrême-gauche nationaliste, et l'Armée Populaire de Libération (EPL), maoïste, ont rejeté toute possibilité de cessation des combats actuellement.

La journée du 2 mai, «la journée de la paix», a soulevé dans la population un immense espoir, quoique teinté de scepticisme et d'angoisse en raison des incertitudes qui demeurent.

IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FÊTER JACQUES CARTIER COMME EN 1934

Les fêtes du 450e anniversaire n'arrivent même pas à la cheville de celles du 400e

■ GASPÉ — Le 450e anniversaire de la prise de possession du pays par Jacques Cartier, au nom du roi de France, sera célébré avec éclat à Gaspé. Mais ce ne sera probablement rien à comparer au faste des fêtes du 400e anniversaire, organisées à l'époque par le clergé.



PIERRE VINCENT

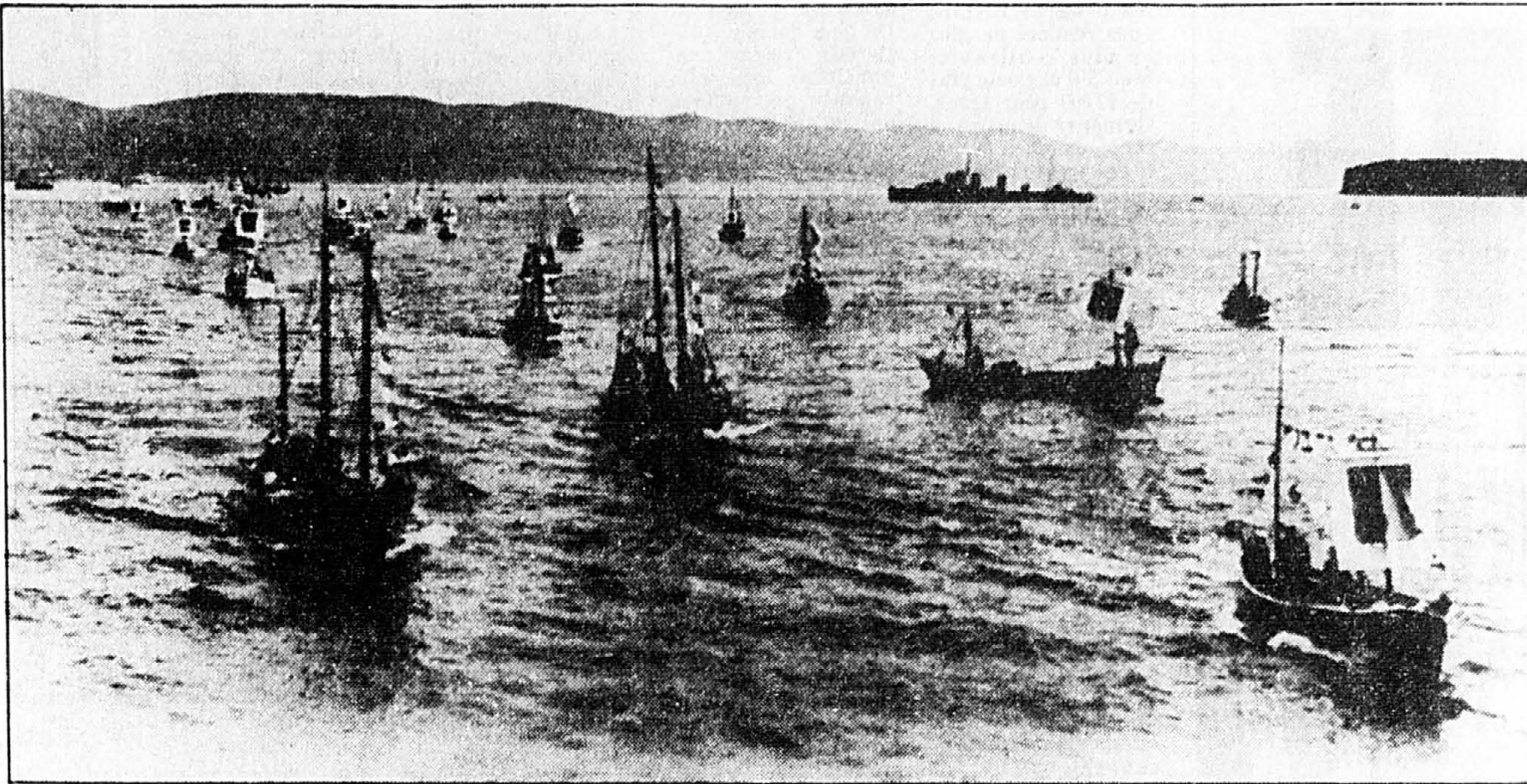
« En dépit de tout ce que nous ferons, nous n'arriverons jamais à la cheville de ce qui s'est fait en 1934 », reconnaît humblement le président de la corporation Gaspé 84, Gilles Brillant. Les organisateurs du temps ont fait venir des personnalités du monde entier, le premier ministre du Canada, celui du Québec, des gens de la noblesse française, des représentants de l'Académie française... En tout, 40 000 personnes se sont déplacées pour venir fêter le 400e anniversaire à Gaspé, en 1934.

« Aujourd'hui, poursuit M. Brillant, ce n'est hélas! plus possible de répéter un tel événement. L'époque n'est plus la même. Nous nous enfonçons dans toutes sortes de problèmes protocolaires, politiques et bureaucratiques. Par exemple, j'ai essayé de faire venir des descendants de nobles français, comme on l'avait fait en 1934, mais au consulat français, on m'a dit que ce serait pas mal compliqué. En fait, impossible. »

Avec un budget d'un peu plus de \$2,5 millions (\$1,5 million venant d'Ottawa; \$600 000 de Québec; le reste provenant de commandes et de la municipalité de Gaspé), Gaspé 84 dispose néanmoins des moyens nécessaires pour organiser une série d'événements touristiques majeurs. Cela devrait injecter au moins \$25 millions dans l'économie régionale. Le nombre des touristes devrait au moins doubler cet été. Sans créer les 400 emplois auxquels on rêvait, ces événements permettront à une centaine de Gaspésiens de se sortir du chômage.

Des invités de marque

Même si c'est chez eux, à Gaspé, que le premier ministre donnera, à la mi-juin, le coup d'envoi pour les célébrations du 450e anniversaire de tout le Québec et même si c'est ici que les grands voiliers feront leur première halte en territoire québécois, la journée la plus importante de l'été pour les responsables de Gaspé



1934. C'est avec une magnificence semble-t-il impossible à répéter en 1984, de l'aveu du président du comité organisateur, que les Canadiens-français de l'époque avaient célébré

le 400e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier. Cette photo d'époque montre une parade de bateaux dans la baie de Gaspé.

GASPÉ 84

«On chantait la France qui revenait...»

■ En dépit des efforts exceptionnels déployés par la petite équipe de Gaspé 84, nous serons probablement encore loin du faste de la fête de 1934. Les documents d'époque sont du reste éloquent à ce propos. Les annales des Ursulines de Gaspé rapportent la présence du premier ministre du Canada, M. Richard B. Bennett (qui donna lecture d'un message de sa Majesté le roi George V), de sir Rogers Keyes de Grande-Bretagne, de M. William D. Robbin des États-Unis (« qui impressionna la foule en prononçant son discours en français »), de

représentants de la Belgique, de Haïti, du Japon et de la Suisse, ainsi que du premier ministre du Québec, Alexandre Taschereau, (qui qualifia ce jour-là Cartier de « vrai père de la patrie »)...

Les Ursulines parlent avec chaleur de la fanfare du 22e Régiment, des feux d'artifice, des fenêtres décorées de drapeaux et de fleurs, des dizaines de jeunes filles en costumes bretons, normands et acadiens... Elles décrivent longuement aussi l'arrivée dans la baie de Gaspé du bateau français, Le Champlain, escorté par des barques de pêcheurs arborant

chacune les écussons des provinces françaises.

« On chantait la France qui revenait, c'était féérique », peut-on lire dans le récit des religieuses qui, plus loin, s'enthousiasment et affirment que « jamais, peut-être, les Canadiens-français ne se sont sentis aussi heureux et aussi fiers de leur nationalité, de leur langue. L'envahissement de la petite ville à population en majorité anglosaxonne par une légion de près d'un millier de Français, et les discours qui furent tous, y compris ceux qui furent prononcés en anglais, autant d'hommages émouvants à la race de l'illustre découvreur — la nô-

tre — ont plus fait en une journée pour réveiller notre patriotisme et notre fierté nationale que tous les discours prononcés depuis 50 ans aux fêtes du 24 juin ».

Il est douteux que nos politiciens d'aujourd'hui puissent communiquer une telle fièvre nationaliste. En tout cas, il sera intéressant d'écouter les discours du premier ministre Lévesque et du ministre fédéral Charles Lapointe, le lundi 18 juin, journée d'arrivée des grands voiliers et point de départ de toutes les festivités provinciales du 450e anniversaire de Cartier.

84, c'est indéniablement le 24 juillet, l'anniversaire de l'arrivée de Cartier. On attend pour ce jour 50 000 personnes, soit une dizaine de milliers de plus que pour les grands voiliers. On y a invité la crème politique de tout le Canada, à commencer par Mme Jeanne Sauvé, le nouveau gouverneur-général, qui a accepté la présidence d'honneur des fêtes de cette journée. « Nous avons invité tous les premiers ministres du Canada, les ambassadeurs des pays étrangers en poste à Ottawa, tous les députés et tous les ministres tant fédéraux que provinciaux, les autorités religieuses, les sénateurs... Pour nous, c'est assurément la journée la plus importante de l'été », explique Gilles Brillant.

Outre la messe commémorative célébrée en plein air par le cardinal-archevêque de Saint-Malo et toutes les cérémonies officielles d'érection de la croix de Cartier, de dévoilement d'un monument commémoratif, il y aura, ce jour-là, un immense spectacle (gratuit) en deux parties : d'abord, l'arrivée du « bateau chantant », avec ses quelque 700 choristes, qui créeront notamment une suite marine, *Mouettes et Fous de bassan* du Rimouskois Paul Paré.

Ensuite, une vingtaine de comédiens et musiciens créeront *La Saga du Golfe*, une fresque historique écrite par Jocelyn Bérubé et Gilles Belanger, spectacle à grand déploiement qui serait un peu dans le genre du Big Bazar de Michel Fugain, dit-on.

Le 18 juin aussi

Le 18 juin constituera l'autre temps fort des fêtes de Gaspé. Les services de sécurité de la région prévoient à ce moment-là entre 30 000 et 40 000 personnes.

À part les discours officiels des dignitaires, il y a au programme de cette semaine de festivités la troupe d'amateurs publics du Cirque-Soleil, l'orchestre de 96 musiciens de la marine française, les milliers de marins des grands voiliers qui baigneront alors dans la baie, une caravane acadienne avec Edith Butler, le groupe 1755 et Viola Leger, le rassemblement de 8 000 enfants venus d'écoles de partout au Québec...

Enfin, tout au cours de l'été, il y aura les voiles filantes et le Challenge Labatt les 10 et 11 juillet, la Transat TAG (qui sera à Percé, toutefois), les disques de bonne aventure Solange Arsenault et Monique Thorrien qui permettront de découvrir le talent de la poétesse gaspésienne Françoise Bujold, le village amérindien.

Les «cathédrales de la mer» dans le St-Laurent

Tous les pays veulent les grands voiliers chez eux

■ HAMILTON, Bermudes — Comme surgis des brumes du siècle dernier, les grands voiliers qui apparaitront devant Québec le 25 juin prochain seront les vedettes incontestables des fastes maritimes de 1984.



PAUL TERRIEN

(de la Presse Canadienne)

Depuis 1956, les rassemblements biennaux de ces «cathédrales de la mer» sont devenus des événements internationaux d'une telle popularité qu'ils constituent inévitablement le temps fort des grands anniversaires auxquels ils prêtent leur concours. Ainsi, dans la myriade de manifestations patriotiques qui ont souligné le bicentenaire américain durant toute l'année 1976, la remontée de la rivière Hudson par la plus grande flotte de grands voiliers jamais assemblée au 20e siècle demeure l'image la plus spectaculaire dans la mémoire collective des Américains.

Et le rassemblement de Québec, par le nombre de grands voiliers de classe «A», c'est-à-dire de plus de 160 pieds de longueur, sera à quelques unités près de la même ampleur que celui de New York.

La convergence sur Québec de ces bâtiments nationaux ou privés d'une quinzaine de pays différents est la quinzième rencontre du genre depuis que l'avocat britannique Bernard Morgan, qui partage avec beaucoup de ses compatriotes une tenace fierté de l'histoire navale, a créé la Sail Training Association pour organiser les courses de *tall ships* dans le but exprès de contribuer aux fêtes historiques internationales, et de favo-

riser l'initiation des jeunes générations aux traditions maritimes millénaires.

Catégories

Le pendant américain de la STA, fondé en 1973 sous le nom de l'American Sail Training Association, a réussi en peu de temps à exposer les grands voiliers à l'admiration de millions de Nord-Américains, et on s'arrache maintenant leur présence sur tous les continents. Beaucoup de capitaines ont ainsi répondu à une autre invitation canadienne, pour l'Expo de Vancouver en 1986 et la visite des grands voiliers figure déjà au programme des fêtes du bicentenaire australien de 1988.

De Halifax, où ils arriveront le 10 juin, jusqu'à Québec, la flotte de grands voiliers naviguant de conserve sera accompagnée de centaines d'embarcations de tous les genres. Mais les grands voiliers de classe «A», tels que définis par la STA, ne sont dans le monde entier, qu'une trentaine environ. En plus de ceux dont la longueur hors-tout excède 160 pieds, les voiliers portant des voiles carrées sur au moins un mât sont considérés de classe «A». La classe «B» regroupe les voiliers d'entraînement de longueur minimum de 100 pieds et portant des voiles latines, et la classe «C» les voiliers d'entraînement de plus de 30 pieds de long.

Jeunes marins

En conformité avec les idéaux de la STA, les équipages participant aux courses de grands voiliers doivent être constitués d'au moins pour moitié de marins entre les âges de 16 et 25 ans. Sur le gros *Kruzenshtern* soviétique par exemple (3 185 tonnes, 342 pieds), le nombre de cadets peu atteindra 160. La quasi-totalité des grands voiliers sont d'ailleurs des navires-école au service de marines nationales, marchandes ou militaires.

À bord d'un grand voilier

■ Un collaborateur de la Presse canadienne, Paul Terrien, fera le trajet entre les Bermudes et Québec à bord d'un des grands voiliers impliqués dans la course, le *Dar Mlodziezy*, de Pologne.

LA PRESSE publiera régulièrement au cours des prochaines semaines, les textes que le journaliste fera parvenir sur la vie à bord d'un grand voilier. Le premier texte publié aujourd'hui rappelle l'histoire des rassemblements de ces «cathédrales de la mer».

Le Canada, hôte des grands voiliers en 1984 et le pays possédant le plus grand littoral au monde, ne possède pas de voilier de classe «A», bien que les organisateurs de Québec 1984 considèrent comme tel la *Bluenose*, la goélette néo-écossaise, classée «B» dans les rassemblements antérieurs auxquels elle a participé.

Il n'existe plus guère que le *Kruzenshtern*, dans cette élite des voiliers, qui a déjà «gagné sa vie» comme navire marchand à l'époque de la naviga-

tion à voiles. Et bien que plusieurs de ces mastodontes soient d'un âge vénérable, la plus grosse partie de la flotte est en fait constituée de «jeunes navires d'autrefois», construits sur le modèle des *windjammers* et des *clippers* pour donner aux jeunes marins le contact direct avec la mer et les éléments que ne permettent plus les destroyers et les pétroliers d'aujourd'hui.

Premier grand voyage

Ainsi, le *Dar Mlodziezy*, de Pologne, en est à son premier grand voyage depuis qu'il a remplacé le *Dar Pomorza*. Le *Simon-Bolívar*, du Venezuela, a été lancé en 1981 (il a coûté \$10 millions), de sorte que la flotte de grands voiliers, plutôt que de diminuer d'année en année,

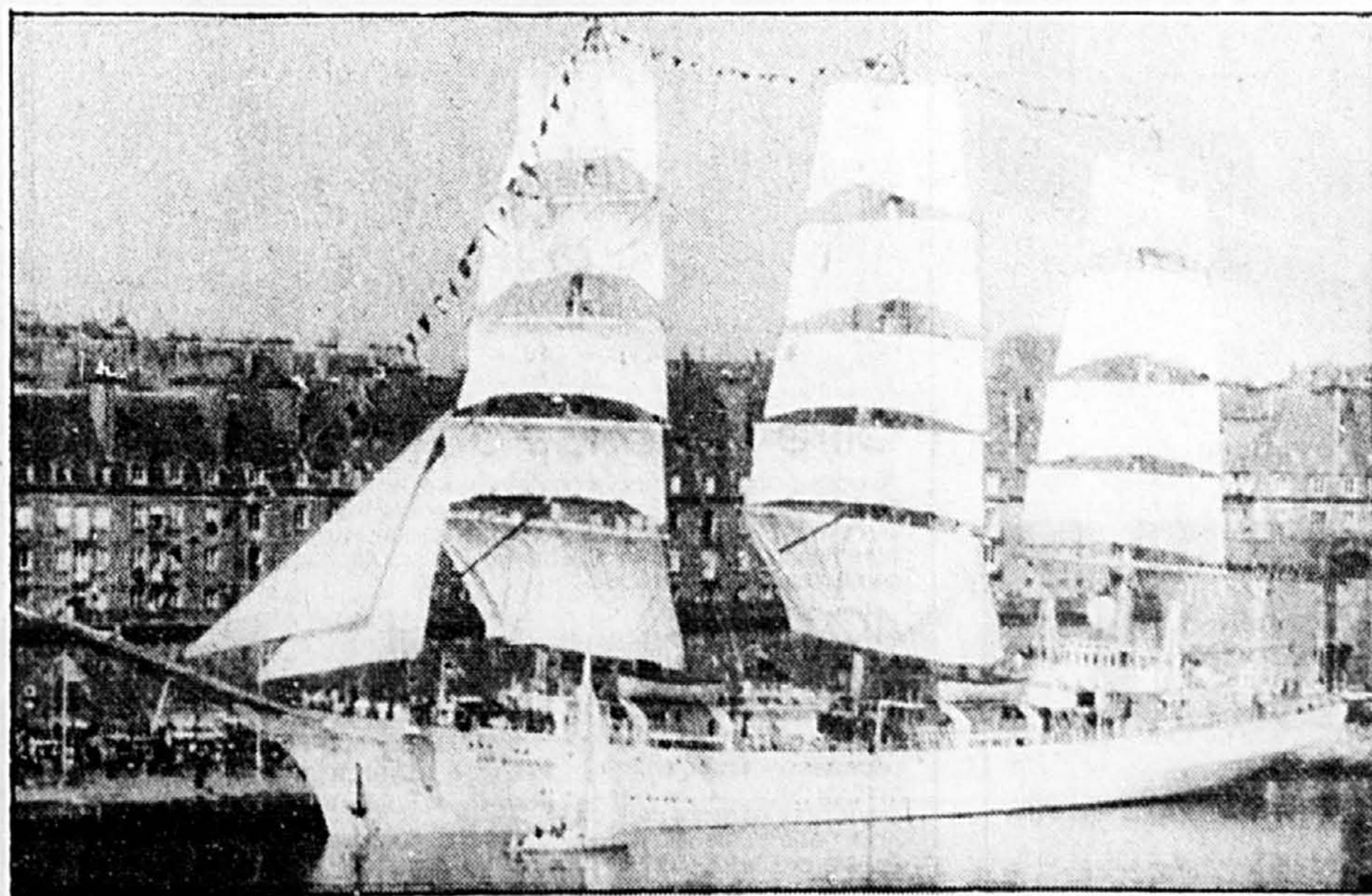
semble au contraire assurée d'une relève.

Héritiers et défenseurs de la fierté maritime de leurs pays respectifs, les «seigneurs de la mer» continuent de revendiquer les honneurs de la course, plus de cent ans après les dernières courses du grain d'Australie et du thé de Chine. Les rassemblements de grands voiliers sont en effet toujours le point d'arrivée d'une ultime compétition entre pays maritimes, que personne ne prend plus au sérieux que les jeunes cadets qui en arrivent à contre-basser un phare («changer les voiles de bord» en langage terrien) en moins de dix minutes pendant la compétition.

La première course de 1984 devait se dérouler entre Saint-Malo, lieu de naissance de Jacques Cartier, et les Bermudes, puis la deuxième entre les Bermudes et Halifax. Mais au départ de Saint-Malo le 15 avril, en présence de René Lévesque, il ne s'est trouvé que le *Dar Mlodziezy* faisant partie de la classe «A», trois autres participants ayant préféré mettre le cap directement sur les Bermudes d'où aura lieu le départ de la dernière course, jusqu'à Halifax, le 2 juin. Les autres grands voiliers, dont les itinéraires doivent tenir compte de la rotation des équipages selon la période d'entraînement en mer des cadets, se rendront directement à Halifax, où l'arrivée de toute la flotte est prévue pour le 10 juin.

À partir de cet endroit, grands et moins grands voiliers navigueront de conserve jusqu'à Gaspé, où atterrira Jacques Cartier il y a 450 ans. Ils y seront du 18 au 20 juin.

Et le 25 juin, une nouvelle génération de Québécois pourra contempler, comme leurs arrière-grands-pères, une forêt de mâts et de vergues barrant l'horizon du Saint-Laurent, porte d'entrée d'un continent.



Dar Mlodziezy.

photolaser PC

SOLDE D'ÉTÉ EN AVANT-PREMIÈRE

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%*

Préparez-vous À Accueillir L'été En Beauté!

Pourquoi attendre les soldes d'été?

BALLY vous offre en avant-première une superbe collection d'articles de premier choix à des prix réduits si séduisants que vous voudrez sans doute vous les offrir tous.

Il y a des chaussures et des accessoires pour plaire à tous... aux messieurs, aux dames et aux enfants.

Prix réduits à partir de...

\$39.95

\$49.95

\$59.95

« L'ÉPOQUE DES RÊVEURS EST FINIE »

Solaire: si la facture dépasse \$2 000, ça ne vaut pas le coup

■ Chauffer sa maison grâce au soleil, c'est un rêve que les progrès techniques rendent de plus en plus réalisable. Mais s'il en coûte plus de \$2 000 pour transformer sa demeure en serre chaude, le jeu n'en vaut plus la chandelle, affirme un spécialiste en la matière, M. Christian Ouellet.

MARIO FONTAINE

« L'époque des pionniers et des rêveurs est terminée, estime M. Ouellet. On s'oriente surtout aujourd'hui sur le solaire passif, c'est-à-dire sur une fenestration efficace et bien orientée, sur l'isolation, sur les habitudes de vie des gens. Mais si on doit dépenser \$10 000 de plus pour une maison solaire que pour une maison conventionnelle, ce n'est pas rentable ».

M. Ouellet faisait partie du comité organisateur d'un colloque sur les maisons solaires, qui s'est tenu ce week-end à l'Université de Montréal. Plus de deux cent personnes y ont boudé deux belles journées de soleil pour faire le point sur 15 ans d'expériences dans le domaine.

Pour rapport à l'époque initiale, il semble qu'on parle désormais beaucoup plus d'économies passives qu'actives, que permettent par exemple les capteurs solaires et l'emmagasinement de la chaleur. On n'a pas négligé non plus les aspects négatifs de ces nouvelles technologies, comme par exemple la « pollution intérieure ».

Avec l'étanchéité accrue des habitations, l'air ne circule plus et devient vicié en hiver. Il faut donc installer des échangeurs d'air, comme c'est le cas pour les maisons R-2000, qualifiées de maisons de l'avenir à cause des économies substantielles de chauffage qu'elles permettent.

Chose certaine, quand on pense maison solaire, il faut tout d'abord penser isolation. Autrement

cela n'en vaut pas la peine. Et, pour l'isolation, c'est \$4 000 ou \$5 000 qui y passent. De quoi donner à réfléchir. Presque unanimement, les conférenciers au colloque ont du reste insisté sur la nécessité, pour les maisons solaires, d'être simples, bon marché et agréables à vivre. La récompense: pour une maison

de grandeur moyenne, la facture de chauffage passera de \$1 000 à \$300 ou \$400.

« L'industrie de la construction va beaucoup évoluer dans cette direction au cours des années à venir, estime pour sa part un chercheur du Conseil national de la recherche, M. Jim Rollefson. On va tout d'abord mieux isoler

les résidences, améliorer les fenêtres, la disposition des pièces, parfaire les systèmes d'échangeurs d'air et les pompes à chaleur. Mieux gérer l'énergie dans les maisons, en somme. Les progrès vont se réaliser lentement. On verra aussi le jour où la lumière sera convertie en électricité à une échelle domestique. »

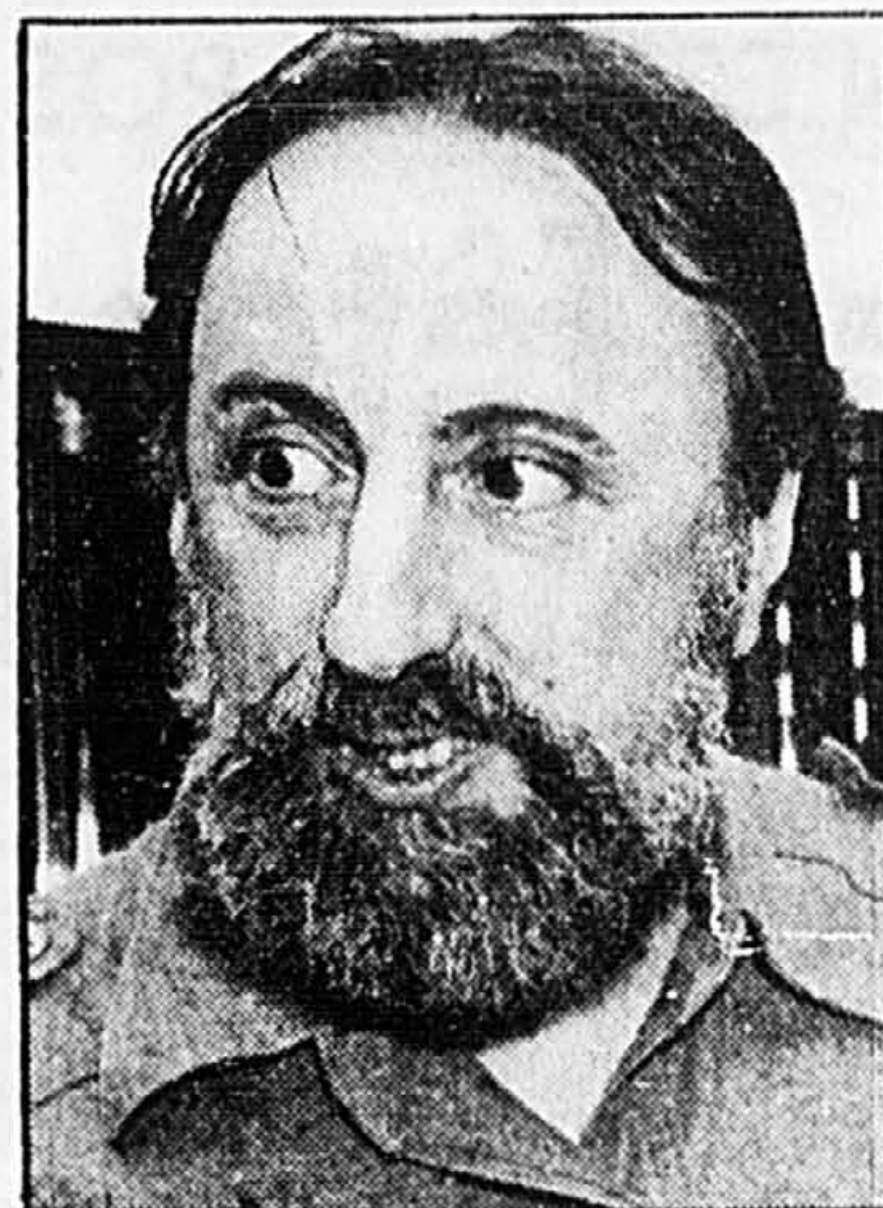


photo Robert Mailloux LA PRESSE

Christian Ouellet.

Collection «Best-sellers»

DURK PEARSON ET SANDY SHAW

Traduction française de Lise Marchand, avec la collaboration de Josée Gagnon, B.B.S., M.Sc.



En vente partout

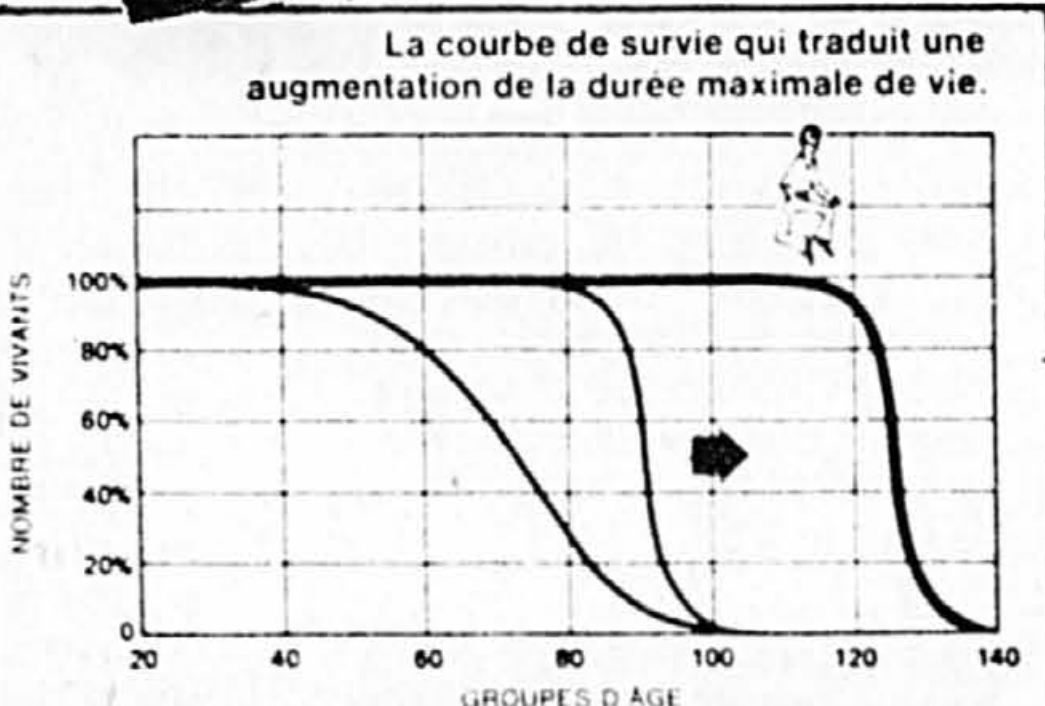


Figure 3. Exemple d'une courbe de vieillissement humain modifiée par l'amélioration de l'alimentation et d'autres conditions de vie ainsi qu'une augmentation de la durée intrinsèque de vie.

Aux Éditions La Presse

VIVRE MIEUX ET PLUS LONGTEMPS

Une méthode scientifique et pratique pour prolonger sa vie...

- Qu'est-ce que vieillir?
- Jusqu'à quel point sommes-nous responsables de la durée de notre vie?
- Quels sont les mécanismes biologiques fondamentaux qui amènent le vieillissement?
- Comment peut-on retarder ou modifier le processus de ces mécanismes?
- Quels sont les coûts et les avantages de la prolongation de la vie?
- Quel rôle la nutrition peut-elle jouer dans la diminution des risques du cancer, de la crise cardiaque?
- L'alcool et le tabac peuvent-ils être rendus moins nuisibles par des suppléments nutritifs?
- Le plaisir de la sexualité doit-il diminuer avec l'âge?
- Quel rôle notre médecin peut-il jouer dans notre programme personnel de prolongation de la vie?

La réponse à ces questions — et à bien d'autres — vous la trouverez dans cet ouvrage de 684 pages.

Il y a de la joie dans l'air d'aujourd'hui et de demain pour ceux qui ont décidé de vivre longtemps

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(S) DE LA PRESSE 20% DE RÉDUCTION

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE

Service rapide et efficace

285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Prière de noter que les échanges et remboursements ne sont pas acceptés.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «VIVRE MIEUX ET PLUS LONGTEMPS» au prix de 19,95\$ chacun, plus 1\$ de frais de poste et de manutention.

No. d'abonné(e).....

Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «VIVRE MIEUX ET PLUS LONGTEMPS» au prix de 15,95\$ l'exemplaire, plus 1\$ de frais de poste et de manutention.

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse, Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement:

MASTERCARD No.....

VISA No.....

À retourner aux:

Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques

Montréal, Québec: H2Y 1K9

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

CODE POSTAL.....

TOTAL.....

ci-joint.....

(Plus 1\$ pour frais de poste/manutention)

Il y a de tout dans les ANNONCES CLASSÉES de la presse 285-7111

À votre service...

First Lady à la Baie



Offre-échange de perruques!

Apportez-nous votre ancienne perruque et obtenez 17,00 de rabais à l'achat d'un nouveau modèle First Lady coûtant de 60,00 à 100,00, ou obtenez 25,00 de rabais si le modèle coûte plus de 100,00. Cette offre ne s'applique pas aux perruques de la collection "Supreme". Un seul échange par perruque.

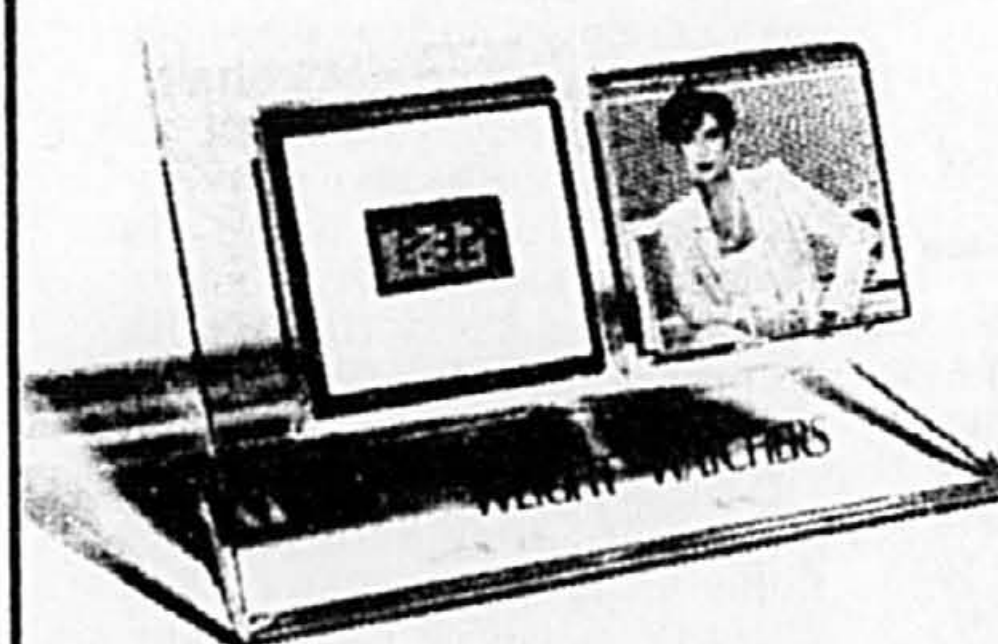
40% de rabais sur percage d'oreilles Inclut pose de boutons plaqués or, en forme de cœur ou d'étoile. Pas de rendez-vous nécessaire. Consentement écrit du parent ou du tuteur requis pour les moins de 18 ans. Anesthésie locale: 50 en sus. La Baie, ord. 14,99 8,99



Achats en magasin seulement. First Lady, rayon O12. Pas à Chicoutimi. En vigueur jusqu'au 2 juin.

MAIGRIR

UN CADEAU DE 14,95\$



Enrolez-vous dans les Weight Watchers dès maintenant, participez à 12 réunions hebdomadaires consécutives à partir du 14 mai 1984 et vous recevrez en cadeau un cadran Quartz avec un cadre pour la photo de votre nouveau physique.

Valeur **14,95\$.**

VOTRE NOUVEAU PHYSIQUE

Cette offre s'adresse également aux membres à vie; elle n'est cependant valable que dans la province de Québec.

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS

C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflus sans perdre patience. LE PLAN D'ATTAQUE vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE

Un programme Weight Watchers

Perdez votre poids une fois pour toute

WEIGHT WATCHERS

Pour **MONTRÉAL 727-3788**

•Aucun contrat
•Frais d'inscription \$12
•Classe hebdomadaire \$6
•Total 1ère Classe: \$18

Weight Watchers int'l inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

BALLY

767 rue Ste-Catherine O. • 1125 rue Ste-Catherine.
1 Westmount Square • Place Bonaventure
Mail Cavendish • Centre Fairview, Pointe Claire
Carrefour Laval • Les Promenades St-Bruno

* Rabais sondés sur les prix de vente initiaux.

Dans le cadre
de son Année du Centenaire

la presse
100 ans

vous présente

LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU 3^e SALON DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Journée de l'électronique
Stand Institut Teccart

du 24 au 31 MAI 1984
PLACE BONAVENTURE
Hall d'exposition ouest

Sous l'égide du ministère de la Science
et de la Technologie du Gouvernement du Québec
en collaboration avec

la presse

Exposition «100 ans d'imprimerie»
Venez découvrir l'imprimerie à
ses tout débuts et les différentes
étapes de fonctionnement et de
production d'un journal.

Venez voir LA SCIENCE EN SPECTACLE!

ckoy SST

Lundi 28 mai

15 h	Les grands esprits scientifiques	Agora
20 h 30	Causerie de chimie populaire: «Les cosmétiques»	Mezzanine sud
Continu	Programme de vidéo-science films réalisés par ordinateur et courts métrages scientifiques	Secteur «Vidéo-science»
	Démonstrations scientifiques «Science et jeux»	Agora
	Animation scientifique	Secteurs: «Jeux électroniques», «Loisir scientifique», «Minéralogie», «Entomologie»
	Festival de films de science-fiction	Secteur «Technologie»
	Cuisine inventive: démonstration de prototypes par les étudiants de l'École Polytechnique de Montréal	Cinéma Odéon Place Bonaventure
	Exposition d'art	Secteur «Science et Art»

Pour 5 \$ visitez le Salon et assistez au
Festival de films de science-fiction aux
cinémas Odéon Bonaventure.

Horaire de films de science-fiction:

10 h 30	• L'étranger, 8e passager, 14 ans (salle 1) • 20 000 lieues sous les mers, tous (salle 2)
13 h	• Rencontre du troisième type, tous (salle 1) • Le voyage fantastique, tous (salle 2)
16 h	• New York 1997, 14 ans (salle 1) • Métropolis, tous (ang.) (salle 2) • Le voyage dans la lune, tous (salle 2)
19 h	• Quintet, tous (ang. sous-titres fr.), (salle 1) • Phase IV, 14 ans (salle 2)
21 h	• Loin de la terre, 14 ans (salle 1) • La mort en direct, tous (salle 2)

Gratuit: enfants de 6 ans et garderie en service les 26 et 27 mai seulement.

Renseignements: 951, boulevard St-Joseph est, Montréal,
(514) 395-6101 ou 397-2222.

Collaborations spéciales

• Ministères du Gouvernement du Québec: Science et Technologie;
Loisir, Chasse et Pêche; Éducation; Affaires culturelles; Transports;
Environnement; Commerce extérieur; Industrie, Commerce et
Tourisme; Communications.

Le déluge ravage Tulsa, Oklahoma: au moins dix morts et 83 blessés

■ TULSA, Oklahoma (D'après UPI et AP) — Alimenté par des pluies torrentielles, le pire déluge jamais vu à Tulsa, en Oklahoma, a tué au moins dix personnes hier, en a blessé 83 autres et a obligé des centaines de résidents à fuir leurs demeures inondées par deux mètres d'eau. On estime que les dommages atteindront plusieurs millions de dollars.

Le maire Terry Young a décrété l'état d'urgence et a fait appel à la garde nationale pour aider plus de 2 000 familles à évacuer leurs domiciles.

Atterrissage imprévu

■ Un réacteur d'Air Canada qui effectuait la liaison Calgary-Toronto a fait une escale imprévue à l'aéroport international de Winnipeg hier matin, en raison d'une défaillance de la jauge de pression d'huile. L'appareil, un L-1011, transportait 200 passagers. Il s'est posé à Winnipeg à une heure du matin, et a pu reprendre son vol vers Toronto à 4 h 25, après remplacement de la jauge fautive.

Festival terminé

■ Depuis jeudi dernier, le festival socio-culturel de Montréal, qui s'est terminé hier au Centre Claude-Robillard, a attiré 45 000 visiteurs. Environ 2 000 artistes et artisans ont présenté des œuvres regroupées dans une vingtaine de disciplines.

109 000 visiteurs

■ Cent neuf mille personnes ont visité le cinquième Expo Air de l'aéroport de Mirabel, où l'on a pu admirer les acrobaties des Snowbirds, des Voodos, des F-4, des Skyhawks, ainsi que le plus gros avion du monde, le Galaxy C-5, et le spectaculaire F-18.

Plusieurs personnes ont été évacuées par bateau et transportées vers des abris de secours installés sur des terrains appartenant à l'État, et les autorités ont fait appel aux citoyens disposant de bateaux pour les inviter à participer aux opérations de sauvetage.

Au moins 2 100 demeures ont été inondées dans les secteurs

les plus bas de la ville, près de petits cours d'eau portant les noms de Mingo Creek, Joe Creek et Dirty Butter Creek, à l'est et au nord de Tulsa. Les pluies torrentielles ont cependant vite fait déborder ces ruisseaux.

Le déluge d'hier a été comparé à celui survenu en 1976, au cours du week-end du Souvenir, qui avait entraîné la mort de

trois personnes et qui avait chassé 1 500 familles de leurs foyers.

Le maire Young, qui présentait autrefois la météo à la télévision, a dit que les pluies du week-end dernier étaient «probablement du genre que l'on ne voit qu'une fois tous les 200 ans».

Un terrain où se trouvaient des roulottes a été durement

touché par les pluies. Des roulottes ont été arrachées de leurs bases, renversées, puis on les a vues transportées par le courant à travers la ville.

Plusieurs centaines de voitures ont dû être abandonnées un peu partout dans la ville et beaucoup ont été emportées par le courant alors qu'elles étaient immobilisées sur les ponts de la ville.

Du 1^{er} au 31 mai, C'EST LE MOIS ROLEX



PROFITEZ DU PLAN DE CRÉDIT BIRKS DE 10 MOIS, SANS INTÉRÊT, pour acheter une montre Rolex de sa collection.

Le moment ne peut pas être mieux choisi pour acheter une montre Rolex à crédit, mais sans intérêt! L'occasion est belle et la gravure est gratuite! Venez voir notre collection de montres Rolex au magasin Birks du

centre-ville et profitez de notre offre de crédit, sans intérêt, pour le mois de mai seulement.

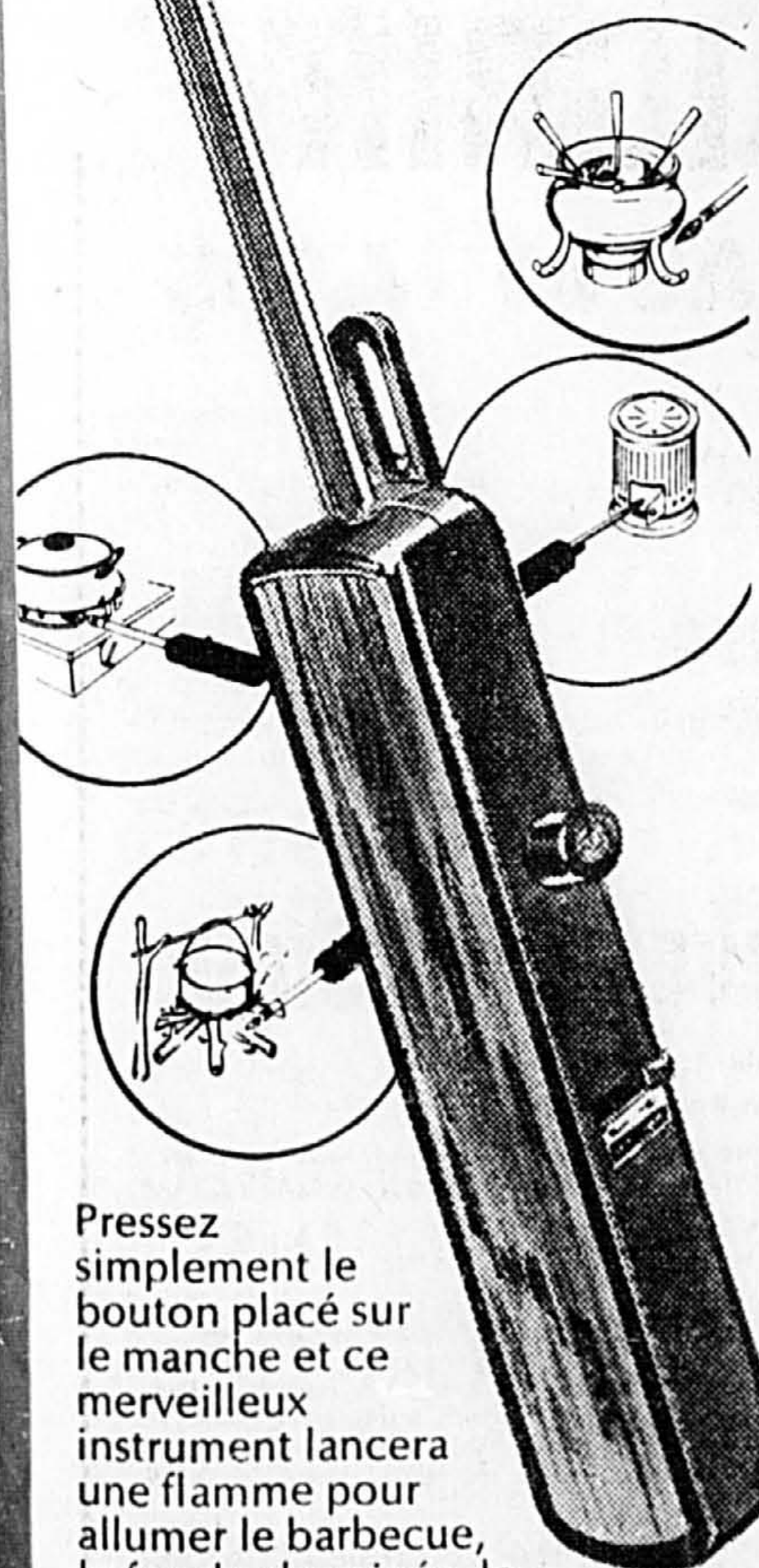
Faites un paiement initial de 20% et payez votre montre en 10 versements mensuels égaux.

(sujet à l'approbation de notre service du Crédit)

CARRÉ PHILLIPS SEULEMENT

BIRKS
JOAILLIERS

Allumeur domestique



Pressez simplement le bouton placé sur le manche et ce merveilleux instrument lancera une flamme pour allumer le barbecue, le feu de cheminée, le poêle à bois ou le feu de camp. La flamme se règle facilement.

Fonctionne sans pile. Son réservoir intégré contient du butane pour un temps fou!

\$19.95

Pour un couple romantique

Deux coupes qui leur permettra d'évoquer les bons moments, de boire à leur bonheur futur ou de simplement finir la soirée en beauté devant un feu de cheminée.

Ces ravissantes coupes à vin ont 5" de haut. Elles sont en plaqué argent Primrose de Birks. Joliment présentées dans une boîte bleue de Birks, c'est de tous les cadeaux celui qui sera probablement le plus apprécié.

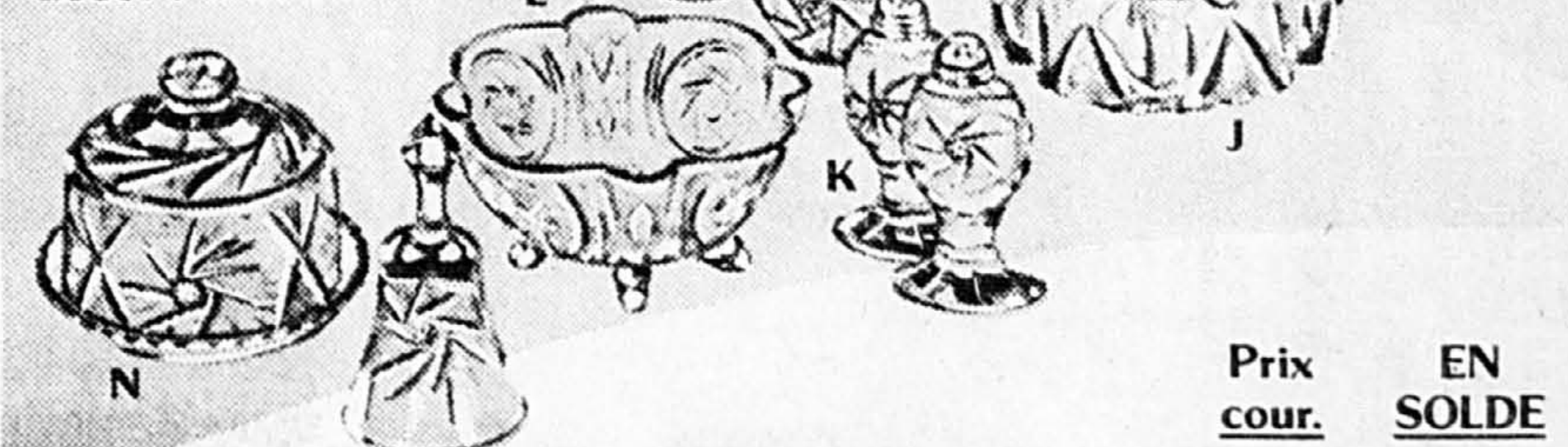
Bas prix spécial pour une
période de temps limitée.

Ord. \$52.50 pour 2 en écrin

PRIX SPÉCIAL: \$37.50.

Beau cristal taillé main À MOITIÉ PRIX!

VOUS ÉCONOMISEZ 50% sur chacune de ces belles pièces utiles offertes chez Birks. Travaillées à la canne à souffler, elles sont en cristal au plomb de Tchécoslovaquie taillé au populaire décor Pinwheel.



	Prix cour.	EN SOLDE		Prix cour.	EN SOLDE
A. Plateau à gâteau 11"	\$128.95	\$64.45	F. Coupe 9"	\$69.95	\$34.95
B. Vase à col étroit, 6"	19.95	9.95	G. Sucrier et pot à crème	42.50	21.25
C. Vase 9"	54.95	27.45	H. Ravier à céleri 12"	44.95	22.45
D. Carafe à vin, 1 1/2 chop.	79.95	39.95	J. Cendrier 6"	34.50	17.25
E. Chandeliers, 7 1/2", la paire.	65.00	32.50	K. Salière et poivrière 4"	29.95	14.95
			L. Bonbonnière sur pieds 6"	22.95	11.45
			M. Cloche 5 1/2"	19.95	9.95
			N. Beurrier.	39.95	19.95

BIRKS
JOAILLIERS

« Une idée géniale: 600 jeunes sur le même bateau, pour le meilleur et pour le pire, pendant 12 jours »

La journaliste Martha Gagnon et le photographe René Picard sont sur le *Mermoz*, pour rendre compte régulièrement dans LA PRESSE — dans la mesure évidemment où les conditions techniques le permettront — de la vie à bord. La croisière, organisée par l'Office franco-québécois pour la jeunesse, comprend 300 jeunes Québécois et autant de jeunes Français. Elle doit prendre fin à Saint-Malo, vers le 8 juin.

■ QUÉBEC — Que viens-tu faire sur ce bateau ?
• M'épuiser... », répond spontanément Richard Leblanc, 28 ans,

l'université Laval où ils ont passé la nuit, hier, après une première journée chargée d'émotions. Certains, qui se montraient craintifs d'abord, s'approprient lentement au fil des heures. C'est le cas de trois autochtones, Lucassi Mark, artiste inuit, Laura Moses, indienne de la Baie-James et Amalie Sivuak, de Povungnituk, qui semblaient un peu perdus dans tout ce brouhaha. « Je ne sais pas à quoi m'attendre, je suis un peu nerveuse », dit Laura qui est venue sur le bateau pour parler de son peuple, les Cris.

Timide, Lucassi, qui parle difficilement le français, se contente de sourire lorsqu'on lui pose

LA TRAVERSÉE DE L'AVENIR

Martha Gagnon

chômeur, qui est venu de Nouvelle, en Gaspésie, pour vivre la grande aventure du *Mermoz*. Casquette de marin bien enfoncée sur la tête, regard espiègle, mains dans les poches, il observe l'arrivée des autres stagiaires.

« Je veux m'épuiser, non seulement à m'amuser, mais à dire tout ce que j'ai à dire. On dit de moi que je suis fort en gueule. Je sens en moi comme un bourdonnement, une envie folle de participer à cette traversée. Il faudrait donner un trophée à celui qui a eu cette idée géniale... Pensez donc! 600 jeunes dans un même bateau, pour le meilleur et le pire, durant 12 jours », explique Richard. Il attend ses amis, Dona Deslauriers, une étudiante de Gaspé, et René Caissy, qui faisait le trajet Miguasha-Québec en moto.

Comme d'autres, il avait besoin de faire le point dans sa vie. Ce voyage est une occasion en or de reprendre des forces, de rompre avec le quotidien, de dire adieu à la terre pour quelque temps.

Mais ce n'est pas toujours facile de s'éloigner de la rive. Ils étaient plusieurs, hier, à avoir le « mal de la terre », un mal de dernière minute, qui fait se demander si l'on a pas eu tort de s'engager dans une aventure aussi incertaine. Un mal sournois, inexplicable.

Une traversée inoubliable

Les voyageurs à bord du *Mermoz* n'ont pas tous l'assurance de Richard Leblanc. Lui, il est convaincu que la traversée sera inoubliable. C'est son premier voyage en Europe, comme un bon nombre de passagers. Il a vendu sa moto pour faire le voyage et ne plus avoir aucun attachement.

Tous ce matin, Québécois et Français feront voler leurs mouchoirs blancs, en quittant le port de Québec. Le *Mermoz* naviguera durant 12 jours pour franchir la distance de 4 000 kilomètres qui sépare le Québec de Saint-Malo, en France.

Cette traversée, organisée par l'Office franco-québécois, devrait être une sorte de dynamique de groupe où l'on discutera de l'avenir, où l'on fera des projets pour l'an 2000. On est loin de la Croisière s'amuse et de la croisière traditionnelle des défilants touristiques. Certaines personnes, comme la cinéaste Michèle Mercure, ont fait des pieds et des mains pour être de l'équipage. Les rumeurs veulent en effet qu'elle ait retardé la date de son mariage pour participer au voyage...

Les 600 stagiaires se sont rencontrés pour la première fois à

des questions. Il a emporté avec lui plusieurs de ses dessins qui illustrent la vie des siens. L'animatrice, qui est venue à leur rencontre, essayait de leur faciliter les choses, de briser la glace.

Une joyeuse bande

Pendant ce temps, une bande joyeuse fait son entrée. Ils sont une vingtaine d'étudiants de l'Institut d'hôtellerie à venir travailler à bord. Ils ont apporté leurs uniformes, leurs couteaux, enfin tout l'équipement nécessaire pour une longue traversée... dans les cuisines. Ils sont fous de joie. C'est la fête! Ils parlent de mignon de veau aux pommes et au gingembre, de jambonnets, d'entrecôte aux herbes folles de festin à la table du commandant.

Devant le pavillon Pollack où le soleil réchauffe la place décorée de ballons, deux Français attirent l'attention avec leurs gants de boxe. Raouf Rezgui, 25 ans, n'a pas perdu de temps. Debout au beau milieu des tables et des parasols, il enseigne son art à Claudine Villemaire, une jolie Montréalaise, qui prend un évident plaisir à lui donner de bons coups de poing.

Raouf Rezgui et son compagnon, Dominique Chateau-Anaud, 26 ans, sont des passionnés de la boxe française. Ils ont l'intention de donner des leçons à tous les passagers du *Mermoz*. L'un d'eux a même rédigé une thèse sur « l'agressivité dans le sport de combat ». Il faudra lui en parler une fois à bord.

« Cette traversée sera l'expérience de ma vie. Je m'attends à tout. Pour nous les jeunes, c'est la dernière échéance pour faire quelque chose avant qu'il ne soit trop tard. C'est passionnant cette discussion sur l'avenir, cet échange entre le Nouveau Monde et la Vieille Europe », confie Dominique avec son accent de Montpelliérain.

Le commandant du *Mermoz*, J. Claude Gras, est heureux de participer à la « traversée de l'avenir ». Le regard narquois, il explique aux organisateurs, venus faire leur première visite, que des icebergs forment encore une demi-couronne dans le Gulf Stream, à Terre-Neuve. La rupture de la couche de glace a débuté il y a seulement huit jours.

« Rassurez-vous commandant. Nous avons apporté pour tous les passagers des t-shirts sur lesquels il y a l'inscription *Titani-c...Hum!* quel humour!

Il est 14 heures. Des personnes âgées, parties en croisière depuis plusieurs jours, quittent tranquillement le *Mermoz*. Dans quelques heures, 600 jeunes envahiront les lieux...

À suivre, la vie à bord.



photos René Picard, LA PRESSE

Raouf Rezgui, stagiaire français, enseigne à Claudine Villemaire, Montréalaise, les rudiments de la boxe.



Le Ford Ranger propulsé No 1

No 1 DES VENTES

Deux ans seulement après son lancement, le Ford Ranger a dépassé tous ses concurrents. Selon le compte des livraisons effectuées en 1983 on peut affirmer qu'il se vend maintenant plus de Ranger que de Chevy S-10, de Toyota et de Nissan. C'est le pick-up compact le plus populaire en Amérique du Nord.

No 1 DE LA QUALITÉ

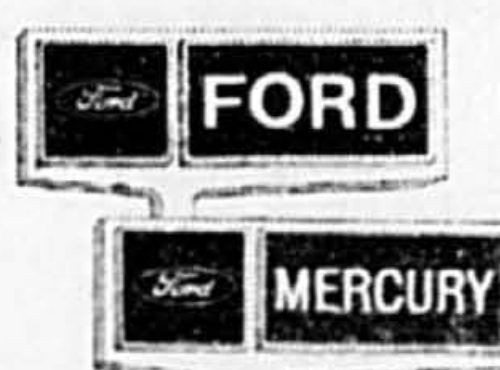
La qualité chez Ford passe avant tout. Aucun autre petit camion importé ou nord-américain ne surpasse le Ranger en qualité. Un sondage portant sur les problèmes éprouvés au cours des trois premiers mois d'utilisation par des propriétaires de camions nord-américains 1983 le prouve.

No 1 DU RAPPORT QUALITÉ-PRIX

De tous les pick-up compacts, importés ou nord-américains, le prix du Ford Ranger est le plus bas. Et il a tant à offrir : la cabine la plus large, la suspension Twin-I-Bearn, côtés de caisse et hayon à double paroi plus, le moteur V-6 facultatif, le plus puissant à être offert sur un petit camion de ce type. Choix de 4x2 ou 4x4 à empattement long ou court. Essayez donc un Ranger, le No 1 des pick-up compacts, chez un concessionnaire Ford ou Mercury... pour voir!

De tous les pick-up compacts, importés ou nord-américains, il affiche le plus bas prix. **7157\$**

Prix de détail suggéré par le constructeur pour le Ranger S 4x2 à empattement court (non représenté). Les frais de transport, de manutention, d'immatriculation et la taxe de vente provinciale ne sont pas inclus. Le prix du concessionnaire peut être inférieur.



Construction, popularité et prix... à leur mieux.



Richard Leblanc, un Gaspésien qui sait ce qu'il veut.